

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

**ANALYSE DU CONTENU DES ENSEIGNEMENTS  
SUR LA TRAITE NÉGRIÈRE DANS LES PROGRAMMES  
SCOLAIRES : CAS DE LA CLASSE DE 4<sup>e</sup> 1960-2015**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme des Professeurs de l'Enseignement  
Général deuxième grade (DiPES II)

**Par :**

**Avoto Essindi Jeanne Gaëlle**

*Licenciée en Histoire*

**Sous la direction de**

**Dr Souley Mane**

Chargé de Cours

*Année Académique : 2015-2016*

**À**

**ma regrettée mère, NNOMO BALA Elisabeth, qui m'a donné l'amour de la vie et mon père dont le soutien indéfectible m'a permis de mener ce travail à son terme.**

## RÉSUMÉ

La présente étude traite d'un volet sensible de l'histoire social à savoir la traite négrière. Ce thème est étudié dans les programmes scolaires camerounais depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Malgré les multiples réformes des programmes scolaires et les recherches faites dans ce champ d'étude, cet enseignement est resté le même. Or, l'enseignement de l'histoire doit pouvoir transmettre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Cet enseignement vise aussi l'amélioration des politiques d'enseignement pour faire de l'histoire une discipline qui participe au développement de la conscience nationale. Dès lors, un accent doit être mis sur le programme, la qualité des enseignements et des enseignants.

**Mots clés** : analyse, enseignement, esclavage, traite négrière.

## ABSTRACT

The present study deals with a very sensible topic of social history notably slave trade. This topic has been in the Cameroon school program since independence up to date. Even with the many changes in the school programs and with the research done on this topic, the teaching of this topic remains the same. Meanwhile the teaching of history has to transmit knowledge and the know-how. This teaching also aims at ameliorating teaching politics which makes history a subject that contributes to the development of national conscience. From now on, emphasis should be laid on the quality of teaching and on the quality of teachers.

**Keys words:** analyze, slave trade, slavery, teaching.

# SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	ii
ABSTRACT .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES.....	vii
REMERCIEMENTS .....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : UNIVERS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA TRAITE NÉGRIÈRE AU CAMEROUN .....	12
I- ANALYSE DES PROGRAMMES .....	13
II- ETAT DES LIEUX .....	18
III- L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET LES CONSÉQUENCES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE .....	22
IV- ANALYSE DES MANUELS ET DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES .....	29
CHAPITRE II : LES LIMITES DES ENSEIGNEMENTS.....	32
I- LA DIMENSION AFRICAINE DE L'ESCLAVAGE.....	33
II- LA DIMENSION GLOBALE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE : IMPLICATION DES AUTRES CONTINENTS.....	50
III- LA DIMENSION CAMEROUNAISE DE L'ESCLAVAGE .....	54
IV- LA DIMENSION MÉMORIELLE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE.....	60
V- LES ATROCITÉS DE LA TRAITE NÉGRIÈRE .....	64
CHAPITRE III : PERSPECTIVES .....	70
I- CAPITALISER SUR LES ACQUIS ET LES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LA TRAITE ET L'ESCLAVAGE .....	71
LEÇON I : LES TRAITES NÉGRIÈRES ET L'ESCLAVAGE AU XVIII <sup>E</sup> SIÈCLE.....	71
LEÇON 2 : LES TRAITES NÉGRIÈRES ET L'ESCLAVAGE AU CAMEROUN .....	77
LEÇON III : LES RÉPARATIONS DE LA TRAITE NÉGRIÈRE ET DE L'ESCLAVAGE .....	80
CHAPITRE 4 : ENSEIGNEMENT ET ENSEIGNANT DE L'HISTOIRE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE .....	93
I- LA QUALITÉ DES ENSEIGNEMENTS .....	94
II- LA QUALITÉ DES ENSEIGNANTS .....	97
III- EVALUATION .....	99
CONCLUSION GÉNÉRALES .....	102
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	103
TABLE DE MATIÈRES.....	109
LISTE DES ANNEXES.....	

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>DIPES :</b>	Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Général
<b>IPAM :</b>	Institut Pédagogique Africain et Malgache
<b>IPR :</b>	Inspecteur Pédagogique Régional
<b>MINEDUC :</b>	Ministère de l'Éducation Nationale
<b>MINESEC :</b>	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>NAP :</b>	Nouvelle Approche Pédagogique
<b>TIC :</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UYI :</b>	Université de Yaoundé I
<b>UNESCO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le nombre de leçons d’histoire dans le programme de 1965 .....	14
Tableau 2 : Le nombre de leçons d’histoire dans le programme de 1967 .....	15
Tableau 3 : Réajustement du nombre de leçons d’histoire en classe de termina (1973) .....	16
Tableau 4 : Le nombre de leçons d’histoire dans le programme de 1965 .....	17
Tableau 5 : Les conséquences de la traite négrière .....	28

## LISTE DES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

### PHOTOS

- Photo 1 : Esclave noir coupant des cannes à sucre aux Antilles. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle et sucrerie aux Antilles. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle ..... 20
- Photo 2 : Guerre dans les Royaumes bambaras ..... 25
- Photo 3 : L'esclave noir, Toussaint-Louverture (1743-1803) dirigea la révolte des Noirs à Saint-Domingue en 1791 puis déclara l'indépendance de l'Île en 1800 ..... 26
- Photo 4 : La naissance du Jazz au début du XIX<sup>e</sup> siècle ..... 27
- Photo 5 : Razzia d'esclaves en Afrique Centrale et Noirs du Soudan abattus pour cause de résistance lors d'une razzia ..... 45
- Photo 6 : Esclave Ngoa Ebe (gravure anglaise du 19<sup>e</sup> siècle)..... 58

### CARTES

- Carte 1 : Carte du monde atlantique ..... 37
- Carte 2 : Carte du Cameroun, de la Guinée Équatoriale et du Gabon..... 38
- Carte 3 : L'esclavage en Afrique ..... 47
- Carte 4 : Itinéraire transsaharien de la traite des noirs ..... 49



## SCHEMAS

Schéma 1 : Chronologie de la traite atlantique .....	21
Schéma 2 : Chronologie de l'abolition de la traite négrière .....	23
Schéma 3 : Schéma classique du commerce triangulaire entre l'Afrique, les Amériques et l'Europe. ....	73

## FIGURES

Figure 1 : Affiche de la conférence de Marcel Dorigny aux Archives départementales de la Charente-Maritime : Traites négrières, esclavages et abolitions, 1 <sup>er</sup> juillet 2010. ....	86
Figure 2 : Affiche de l'exposition <i>Un commerce pour gens ordinaires ?</i> La Rochelle et la traite négrière au XVIII <sup>e</sup> siècle, Archives départementales de la Charente-Maritime, 10 mai-10 septembre 2010.....	88
Figure 3 : Affiche de l'exposition <i>L'esclavage et les Lumières. Un combat pour la liberté</i> , Médiathèque Michel-Crépeau à la Rochelle, 16 mars – 18 juin 2010.....	89

## REMERCIEMENTS

Le présent mémoire marque la matérialisation d'un engagement, qui a été rendu possible grâce à la collaboration et à l'encadrement de mes proches.

Nous tenons d'abord à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont intervenu dans ce domaine et grâce à qui j'ai pu réunir les informations nécessaires à la rédaction de ce travail.

Notre reconnaissance va en particulier à notre directeur de mémoire, le Dr. Souley Mane dont la disponibilité et la rigueur dans le travail nous ont profondément marqué.

Nous exprimons ensuite notre profonde gratitude à l'ensemble des enseignants du Département d'histoire de l'ENS. Nous remercions aussi Ceux du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I.

Cette gratitude va également à l'endroit des enseignants du département de géographie et de science de l'éducation qui ont enrichi notre formation pédagogique.

Enfin, nous remercions tous ceux qui nous ont honoré de leurs conseils et observations, contribuant ainsi à la concrétisation de cette longue enquête en particulier ma tante et amie, Mme Mbezele Ngomti Marcelline, mes enfants Eba Peter, Etoundi René et mon illustre époux Nguionza Jean-Mondial.

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## 1- Contexte général du sujet

Au cours de son histoire, l'Afrique a été dominé par deux traites négrières à savoir la traite négrière transatlantique et la traite négrière arabo-musulmane. La traite négrière arabo-musulmane fut la première traite à avoir razié l'Afrique subsaharienne pendant 13 siècles sans interruption. Elle prend naissance en 652 et s'arrête officiellement au début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Ce fut la plus longue et la plus meurtrière des traites mais celle-ci est une page tournée dans l'étude de la traite négrière dans l'enseignement secondaire. Quant à la traite transatlantique, elle prend naissance en 1501 et s'arrête en 1867<sup>2</sup>. C'est ainsi que pendant quatre (04) siècles durant, l'Afrique a drainé environ 12,5 millions de noirs vers les Amériques<sup>3</sup>.

La région du Golfe de Guinée ou de l'Afrique Centrale dans laquelle se situe le Cameroun se place parmi les deux premières zones ayant exportées le plus grand nombre d'esclaves vers l'Arabie et les Amériques juste après l'Éthiopie et le port d'Angola<sup>4</sup>. Les principales causes de ces deux traites restent d'une part, la conquête arabe de l'Afrique et l'islamisation des peuples africains et d'autre part, la découverte et la mise en valeur des Amériques. Nous pouvons dire ici que c'est pour des raisons politiques, économiques et sociales que l'homme noir a été réduit en esclave, au point où il était arrêté, acheté, vendu et retenu dans la servitude. Ce qui fait de ce commerce un crime. Et, qui dit crime dit réparation. Dès lors, la nécessité s'impose aux Occidentaux de réparer le tort causé aux Africains durant quatre siècles de désastre.

Il ne s'agit pas pour nous de faire une étude critique de la traite négrière. L'intérêt est porté ici sur les phases cachées de cet enseignement dans nos programmes scolaires pour qu'il puisse se poursuivre dans les autres classes en vue du renforcement du patriotisme et de favoriser l'unité et l'intégration

---

<sup>1</sup> T. N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête à l'histoire*, continent noir, Paris, Gallimard, 1958.

<sup>2</sup> Anonyme, *Cahiers des anneaux de la mémoire, l'Afrique Centrale Atlantique* N° 14, Nantes, Gallimard, 2011, p. 73.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

africaine. Ce qui laisse entendre notre mémoire reste dans le cadre de la formation en histoire qui a pour but de permettre à nos élèves d'acquérir une plus grande conscience de leur identité culturelle tout en contribuant à l'intégration nationale et à l'unité africaine.

## **2- Raisons du choix et intérêt du sujet**

Le choix d'un sujet en histoire résulte souvent des motivations profondes. Plusieurs raisons justifient notre choix sur le sujet que nous traitons.

Du point de vue historique, la traite négrière est l'un des plus grands volets de l'histoire africaine et même du monde. Ce commerce a mis en relation trois grands continents à savoir l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Par là, on peut dire que c'est la première mondialisation qui mérite d'être étudiée minutieusement de génération en génération pour qu'on ne tombe plus dans des circonstances désastreuses, car la discipline histoire développe l'esprit critique et imaginaire, l'esprit de jugement ainsi que l'affirmation de soi. Elle invite à observer l'ici et l'ailleurs, d'hier et aujourd'hui, éveillant ainsi au changement et à la diversité qui caractérisent le monde actuel.

Du point de vue didactique, l'enseignement de la traite négrière doit subir des modifications pour qu'il puisse se poursuivre dans les autres classes du secondaire. Pour cela cet enseignement ne doit pas se limiter aux causes, déroulement et conséquences. Mais il doit s'élargir jusqu'aux résolutions prises après la traite, c'est-à-dire il faut associer à cela la phase des revendications des Africains. Ceci pour combler les attentes placées dans l'enseignement de la discipline histoire dans le cadre de l'éducation des enfants, notamment dans la réalisation du triptyque « savoir », « savoir-faire » et « savoir-être »<sup>5</sup>.

Ceci étant, l'intérêt de notre recherche est de renforcer les acquis du jeune apprenant du secondaire dans le processus de l'esclavage en Afrique et dans le monde, tout en lui permettant de développer une conscience africaine. Cet

---

<sup>5</sup> MINESEC, *Programme d'étude 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : Histoire*.

enseignement concourt aussi au développement chez l'apprenant d'un attachement à la paix, tout en prenant conscience des potentialités africaines et en construisant une conscience nationale.

En réalité, de nombreux travaux ont été réalisés dans le domaine de la traite négrière sans toutefois insisté sur les réparations du tort causé aux Africains pendant des siècles durant. Cette phase de réparation qui est pourtant une phase essentielle sans laquelle l'étude de la traite négrière restera toujours en suspense ou inachevée, car c'est le 10 mai 2001 que la France a reconnu que l'esclavage et la traite négrière sont des crimes contre l'humanité<sup>6</sup>. Des crimes au même titre que le vol. Et qui dit crime dit réparation, dès lors faut-il élargir le champ d'étude de la traite négrière jusqu'aux réparations.

### **3- Cadre spatio-temporel**

Du point de vue scientifique, toute œuvre historique doit être représentée dans une portion spatiale et temporelle.

#### **a- Cadre temporel**

Le choix de l'année 1960 comme première borne chronologique n'est pas fortuit. En effet, le 1<sup>er</sup> janvier 1960, le Cameroun Français accède à l'indépendance. Et dès lors le jeune État va poser les bases fondamentales de ses valeurs parmi lesquelles l'éducation. On assiste à une révision du système éducatif et des programmes scolaires. Ce qui fait qu'au premier plan, les programmes adoptés à la conférence des ministres de l'éducation nationale des pays africains et malgaches d'expression française, tenu en avril 1963<sup>7</sup>, va introduire l'étude de la traite négrière dans les programmes scolaires camerounais rien qu'en classe de 4<sup>e</sup>. Cette étude ne se déroule que dans cette

---

<sup>6</sup> G. Monfort, *Histoire de l'esclavage dans les colonies françaises*, Paris, Saint Pierre de Salerne, Brionne, p. 120.

<sup>7</sup> Circulaire N°53/P/64/MINEDUC/IGP/ESG/IPN-HG.

classe, malgré de nombreuses révisions des programmes scolaires, jusqu'à nos jours sans changement.

La deuxième borne 2015 marque mon entrée à l'École Normale Supérieure en qualité de retour sur titre, après avoir passé sept ans sur le terrain, dans les lycées où cet enseignement était le même malgré quelques réformes.

## **b- Cadre spatial**

La classe de 4<sup>e</sup> que nous avons choisie ici est l'avant dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire général.

En effet, le premier cycle de l'enseignement secondaire accueille des jeunes issus du cycle primaire et âgés de 10 à 14 ans. Il a pour but de doter les jeunes des capacités intellectuelles civiques et morales. Dès lors, l'enseignement de la traite négrière au premier cycle du secondaire en classe de 4<sup>e</sup> a pour but de donner à nos élèves une plus grande conscience de leur identité culturelle, tout en favorisant le renforcement de la compréhension mutuelle entre les peuples, à contribuer d'autre part à l'intégration nationale et au renforcement du patriotisme. Pour y parvenir, l'élève de la classe de 4<sup>e</sup> devra être capable de mobiliser dans la discipline histoire, toutes les ressources pertinentes en termes de savoir.

## **4- Définition des concepts**

On ne saurait évoquer l'étude de la traite négrière en évitant le terme « esclave ».

D'après le dictionnaire Larousse, l'esclavage est la réduction de l'être humain à une chose, ou outil ou une force de travail<sup>8</sup>. La traite négrière est à son tour le commerce des esclaves noirs. Et l'enseignement est toute formation pouvant servir à un changement de comportement.

Cependant, certains auteurs ont défini les mêmes termes à leur manière :

---

<sup>8</sup> Condorcet, *Réflexion sur l'esclavage des nègres*, Paris, Flammarion, 2008, p. 27.

D'après Sehou Ahmadou<sup>9</sup>, la traite négrière est un trafic des esclaves sur les côtes africaines pratiquée surtout par le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre depuis les grandes découvertes jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour Yves Benot, l'esclavage est le droit de propriété d'un homme sur un ou plusieurs de ses semblables, éventuellement le droit de propriété d'une collectivité telle que l'État sur un ou plusieurs êtres humains.

Pour Tidiane N'Diaye, un esclave est un individu contrôlé par un ou plusieurs individus de telle façon que sa volonté ne détermine pas le cours de sa vie ; le droit d'obtention d'une rémunération pour son travail et ses sacrifices ne lui est pas concédé.

D'après Émile Durkheim (1980), l'enseignement est une transmission du savoir orientée vers l'éducation.

Pour Hitler et Blaydes (1962), l'enseignement consiste en une acquisition des informations nouvelles par les élèves. C'est l'essence et le but premier de l'éducation.

Pour Gaston Martin, la traite négrière est un commerce dont le résultat est d'obtenir des hommes en échange de marchandises.

Somme toute, la traite négrière reste le commerce des esclaves noirs.

## **5- Revue de la littérature**

Le champ de la recherche sur la traite négrière que nous abordons n'est pas vierge. Comme le déclare Jean Pierre Fragière :

On est rarement le premier à aborder une question ou plus précisément le champ thématique que l'on entreprend est déjà balisé par des études voisines ou cousines ou bien il se réfère à des termes fondamentaux sur lesquels les bibliothèques entières ont été écrites

Pour ce qui est de la traite négrière, il n'en demeure pas moins que c'est un thème qui est toujours d'actualité et abordé tour à tour par de nombreux

---

<sup>9</sup> Anonyme, *Cahier des anneaux de la mémoire*, p. 12.



historiens, compte tenu de son importance dans l'histoire sociale du Cameroun, de l'Afrique et du monde. Cela dit plusieurs auteurs nous ont précédés dans les différents champs de la recherche qui nous intéresse concurremment. Ainsi nous pouvons citer :

Le mémoire de Ngri Walter Achombons, *Slavery on slave dealing among the Oshie people of Njikwa subdivision (North West region) Ca XIXth – XXth century*. Memor of Master degree in history (238). Dans ce mémoire, il est question de l'esclavage et du commerce des esclaves chez les Oshie dans l'arrondissement de Njikwa. Son étude ici vise un double objectif : d'une part à saisir et comprendre les modalités d'un asservissement dans la société Oshi ainsi que la typologie d'esclave. D'autre part à appréhender les circuits de commerce des esclaves entre les Oshie et leurs voisins, tout en campant à la dimension contemporaine des séquelles de l'esclavage chez les Oshie qui sont un peuple de la région du Nord-Ouest Cameroun.

Un autre mémoire celui de Adam Mohamat intitulé, *Esclave et servitude dans les abords sud du Lac Tchad du XV<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire, Université de Ngaoundéré 2007-2008. Cette recherche nous montre que jusqu'à la fin de la période coloniale, l'esclavage demeura donc un sujet sensible et de grande préoccupation dans l'Adamaoua et par extension dans tout le Nord-Cameroun. Les recherches de cet étudiant nous montrent clairement que les cours des Lamibés sont des milieux où le problème de l'esclavage et de la servitude reste d'actualité.

Pour le Professeur Fomin Efuetnkeng Stephen, *A memor of my scholarly selvery in Africa with focus on Cameroon 1500-1970*, Senior Lecture department of history, faculty of letters and social sciences, University of Yaoundé I.

Stephen Fomin Denis, *Slavery in Cameroon*, "Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle" Thesis, Yaoundé, 1984.

Tous ces mémoires abordent certes la question de l'esclavage et de la traite négrière au Cameroun. Mais ils ne nous montrent pas clairement ce que nous pouvons retenir dans ce trafic négrier pour enseigner aux générations futures, et surtout comment l'enseigner jusqu'à la phase des réparations. En dehors de ces mémoires, nous avons consulté plusieurs ouvrages, parmi lesquels : *Cahier des Anneaux de la mémoire, l'Afrique centrale et atlantique*. C'est un recueil de texte historique dans lequel différents auteurs abordent tour à tour la question de l'esclavage au Cameroun et à travers l'Océan Atlantique. Mais aucun auteur n'aborde clairement de manière achevée la question des traites négrières au Cameroun afin que les enseignants puissent tirer des connaissances à l'éducation des enfants. Encore moins cette phase cachée des revendications des Africains réclamant aux Occidentaux les réparations du tort qu'ils leur avaient causé pendant quatre siècles. Or cet ouvrage avait été écrit en 2011 après que la traite et l'esclavage furent reconnus par la France comme un crime contre l'humanité. La question reste et demeure, pourquoi l'étude de la traite négrière n'est-elle pas approfondie comme tous les thèmes historiques ? Cependant, Claude Fauque nous révèle que « la voie la plus courte pour accéder à l'avenir passe pour l'approfondissement du passé »<sup>10</sup>.

## 6- Problématique

L'esclavage et la traite négrière sont deux termes indissociables, ces deux institutions ont été pratiquées en Afrique pendant des siècles durant et de ce fait, ont marqué négativement l'histoire sociale de ce continent. Faut-il noter que les traites négrières sont parmi les plus grands mouvements historiques qu'a traversés l'Afrique depuis la création du monde<sup>11</sup>. Aussi c'est une pratique qui a mis en relation trois continents parmi les cinq que compte le monde entier, d'où la nécessité d'introduire son étude dans les programmes scolaires et

---

<sup>10</sup> Cl. Fauque, *Les routes de l'esclavage*, Paris, Hermé, 2004, p. 87.

<sup>11</sup> Ibid.

universitaires de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier. L'enseignement de la traite négrière dans nos programmes scolaires peut aussi se justifier par le fait que le Cameroun se trouve dans la zone du Golf de Guinée qui est la deuxième plus grande zone africaine ayant exporté le plus grand nombre d'esclaves vers les Amériques juste après le port d'Angola<sup>12</sup>. Ceci étant, il faut non seulement faire une étude systématique de ce trafic, mais aussi un approfondissement.

Dès lors, la question que l'on se pose ici est celle de savoir quel est le contenu des enseignements sur la traite négrière au secondaire et comment les améliorer ?

## **7- Méthodologie**

Le terme méthode renvoie à l'ensemble des opérations par lesquelles une discipline cherche à atteindre des vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie<sup>13</sup>. C'est ainsi que, reconstituer des faits historiques nécessite une méthodologie rigoureuse et ordonnée. Pour mieux étayer notre problématique, nous avons procédé à la collecte des documents et des informations orales, puis nous sommes passé à l'analyse minutieuse, soigneuse et critique de ceux-ci.

S'agissant de la phase de la collecte, nous avons utilisé deux méthodes à savoir : la quête de l'analyse critique consistait à examiner l'ensemble des données quantitatives et qualitatives de nos documents. La méthode historique exigeant la diversité des sources, nous avons utilisé les sources primaires et les sources secondaires.

En ce qui concerne les sources primaires, en majorité constituées des rapports, nous les avons collectés aux archives du MINESEC, de la cellule d'appui à l'action pédagogique et à l'Inspection Générale des Enseignements Secondaires. Les informations orales ont été données par les responsables des

---

<sup>12</sup> Fauque, *Les routes de l'esclavage*, p. 87.

<sup>13</sup> M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 10<sup>e</sup> édition, 1980, p. 14.

services suscités. Les entretiens avec les inspecteurs pédagogiques nous ont éclairé en ce qui concerne l'évolution et le contenu des programmes scolaires au Cameroun depuis 1960 ainsi que les modifications apportées à l'enseignement de la traite négrière.

En ce qui concerne les sources secondaires, nous avons utilisé les ouvrages généraux sur l'histoire sociale de l'Amérique, de l'Europe, de l'Afrique et même du Cameroun. Ces ouvrages nous ont été fournis par les bibliothèques de l'Institut Français de Yaoundé du Département d'histoire de l'Université de Yaoundé I et du Centre Culturel Américain. Les sources internet ont été d'une utilité extrême au cours de nos travaux. L'ensemble de ces données nous ont permis de réaliser notre œuvre scientifique malgré les énormes difficultés.

## **9- Plan de travail**

Notre travail sera bâti autour de trois chapitres qui nous permettront de répondre à la problématique posée.

Le chapitre I : État des lieux. Dans ce chapitre, nous allons présenter le contenu actuel de l'enseignement de la traite négrière dans nos programmes scolaires. C'est-à-dire ce qui est enseigné en classe de 4<sup>e</sup> : les causes, le déroulement, les conséquences.

Le chapitre II : Les limites de cet enseignement. Ici nous allons porter une analyse critique de l'enseignement de la traite. Nous allons montrer tour à tour les manquements de cet enseignement notamment dans les différentes parties suscitées.

Le chapitre III : Les remédiations. Ici nous montrerons ce qui doit être enseigné pour que l'étude de la traite dans nos programmes scolaires soit un enseignement complet. Pour cela, nous allons associer la phase des revendications et proposer que cet enseignement se prolonge jusqu'en classe de terminale. Mais avant cela, nous présenterons d'abord le problème qui existe au

niveau de la formulation même du chapitre. Il convient de dire les traites négrières au Cameroun et non la traite négrière, car le Cameroun a connu deux traites négrières à savoir la traite arabo-musulmane et la traite transatlantique.

Le chapitre IV portera sur la manière d'enseigner les différentes traites négrières dans nos programmes scolaires, c'est-à-dire après la classe de 4<sup>e</sup>, que cet enseignement se prolonge jusqu'en terminale.

**CHAPITRE I : UNIVERS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA  
TRAITE NÉGRIÈRE AU CAMEROUN**

L'enseignement de l'histoire au secondaire connaît un certain dynamisme tant sur le plan de la méthodologie, du contenu et des programmes. De 1960 à nos jours, les programmes utilisés pour un bon ajustement de l'enseignement de l'histoire ont connu quatre mutations.

## **I- ANALYSE DES PROGRAMMES**

L'enseignement de l'histoire dans le secondaire et en classe de 4<sup>e</sup> de l'enseignement général va bénéficier de plusieurs programmes à savoir : le programme de 1965, de 1967, de 1973 et celui de 1990.

### **1- Le programme de 1965**

Le programme de 1965 est adopté à la conférence de l'éducation nationale des pays africains et malgaches d'expression française. C'est dans cette optique que le ministre de la jeunesse et de la culture du Cameroun élabore un programme d'enseignement de l'histoire dans les lycées. Ce programme comprend 282 leçons dont 31 leçons d'histoire en classe de 4<sup>e</sup><sup>14</sup>. Dans ce programme la classe de 4<sup>e</sup> qui nous intéresse ici comporte 31 leçons d'histoire donc une seule leçon sous la traite négrière et ses conséquences.

Le programme de 1965 est remplacé deux ans plus tard par celui de 1967.

---

<sup>14</sup> E. Mveng Evina, "L'histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire", in *La recherche en histoire dans l'enseignement en Afrique Centrale francophone*, Paris, PUF, 1996, p. 371.

**Tableau 1** : Le nombre de leçons d'histoire dans le programme de 1965

Classe	Total des cours	Centre d'intérêt						
		Monde	Europe	Amérique	Asie	Océanie	Afrique	Cameroun
6 <sup>e</sup>	31	04	15	/	04	/	08	/
5 <sup>e</sup>	36	01	14	01	07	/	13	/
4 <sup>e</sup>	31	02	17	02	/	/	10	/
3 <sup>e</sup>	49	04	08	03	02	/	32	/
2 <sup>nde</sup>	25	05	02	01	/	/	17	/
1 <sup>ère</sup>	62	13	19	02	/	/	17	/
Tle	49	13	08	04	11	/	13	/
<b>Ensemble</b>	<b>283</b>	<b>47</b>	<b>83</b>	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>00</b>	<b>110</b>	<b>00</b>

Source : Mveng Evina "Histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire", p. 371



## 2- Le programme de 1967

Ce programme a pour ambition de booster le développement des jeunes Etats dépendants de l'Afrique au Sud du Sahara. En effet, l'enseignement de l'histoire est vecteur de développement. Il permet à l'homme de retrouver sa dignité et son identité. Les ministres de l'éducation nationale des pays francophones d'Afrique noire et de Madagascar vont se réunir à Paris pour adopter un autre programme d'histoire comme suit :

**Tableau 2** : Le nombre de leçons d'histoire dans le programme de 1967

Classe	nombre de leçons	Centre d'intérêt					
		Monde	Europe	Amérique	Asie	Afrique	Océanie
6 <sup>e</sup>	35	7	11	/	05	1	/
5 <sup>e</sup>	57	01	14	02	07	13	/
4 <sup>e</sup>	36	03	17	02	/	14	/
3 <sup>e</sup>	45	13	13	05	02	12	/
2 <sup>nde</sup>	52	/	25	/	/	26	/
1 <sup>ère</sup>	54	05	21	03	06	19	/
Tle	38	13	06	01	01	12	/
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>42</b>	<b>107</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>108</b>	<b>00</b>

**Source** : Mveng Evina "Histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire", p. 371

Ce nouveau programme, contrairement au nombre de leçons générales de 1965 connaît une hausse de 13 leçons, soit 42 leçons portant sur le monde, 107 sur l'Europe, 18 sur l'Amérique, 21 leçons sur l'Asie et 108 sur l'Afrique. On remarque que le nombre de leçons portant sur l'Afrique a baissé au profit des leçons portant sur l'Europe. Cette situation peut s'expliquer par le fait que, ce

programme a été élaboré en France, celle-ci qui a une influence sur ses anciennes colonies malgré leur indépendance.

Le programme de 1967 valorise plus l'histoire de l'ancienne métropole. Cela se justifie par le fait qu'au lendemain de notre indépendance, faute de cadres nationaux compétents et nombreux, notre pays a dû se contenter des services des personnels de l'assistance technique française, tant au niveau de l'élaboration des programmes d'enseignement qu'à celui du contrôle pédagogique<sup>15</sup>.

### 3- Le programme de 1973

En 1973, le Cameroun fait un réajustement du programme d'histoire en classe de terminale de l'enseignement secondaire général. Cette retouche est entérinée par la circulaire N°70/G/49/MINEDUC/SG/SAP du 08 octobre 1973 portant réaménagement du programme de terminal. Cette modification est une tentative de fusion de l'histoire et de la géographie au niveau de chaque leçon<sup>16</sup>. Dès octobre 1973, le programme de terminale de 1967 apparaît comme suit.

**Tableau 3** : Réajustement du nombre de leçons d'histoire en classe de terminale (1973)

Classe	Total des cours	Centre d'intérêt						
		Monde	Europe	Amérique	Asie	Océanie	Afrique	Cameroun
Tle	26	13	03	02	03	00	04	00

Source : Mveng Evina "Histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire", p. 372

Cette modification du programme de 1973 ne concerne que le Cameroun ; les autres pays africains et malgaches d'expression française gardent le

<sup>15</sup> Mveng Evina, « L'histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire », 1996, p. 371.

<sup>16</sup> Archives de l'inspection générale des enseignements. Consultés le 21 Avril 2015. Circulaire N°70/G/49/MINEDUC/SG/SAP du 08 octobre 1973.

programme de 1967. Au regard de ce tableau, on note une réduction des leçons d'histoire dans les classes de terminale. Désormais, les leçons passent de 38 en 1967 à 26 leçons, soit une diminution de 12 leçons sur l'ensemble des leçons. Le nombre de leçon sur l'histoire de l'Afrique va dépasser celles portant sur l'Europe. Le fait majeur de ce réajustement est l'absence totale des leçons d'histoire portant spécifiquement sur le Cameroun.

#### 4- Programme de 1990

L'année 1990 est un tournant décisif dans les pays africains. De nombreuses réformes vont voir le jour sur le plan éducatif. En ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, un nouveau programme signé le 15 novembre 1990 apparaît. C'est le programme en vigueur jusqu'à nos jours en classe de 4<sup>e</sup> malgré quelques réajustement en 1994 dans certaines classes et en 2012 avec l'avènement de l'A.P.C dans les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Ce programme à l'initiative du MINEDUC présente les innovations suivantes.

**Tableau 4** : Le nombre de leçons d'histoire dans le programme de 1965

Classe	Total des cours	Centre d'intérêt						
		Monde	Europe	Amérique	Asie	Océanie	Afrique	Cameroun
6 <sup>e</sup>	23	05	03		03	/	10	02
5 <sup>e</sup>	26	/	05	02	06	/	09	03
4 <sup>e</sup>	22	01	05	01	/	/	10	04
3 <sup>e</sup>	27	09	04	/	03	/	04	07
2 <sup>nde</sup>	22	02	03	03	03	/	05	04
1 <sup>ère</sup>	22	03	02	/	02	/	09	06
Tle	22	05	02	/	04	/	04	07
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>06</b>	<b>23</b>	<b>00</b>	<b>50</b>	<b>35</b>

**Source** : Mveng Evina "Histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire", p. 371

Dans ce programme, on note enfin l'apparition de l'histoire du Cameroun, preuve que les autorités éducatives camerounaises ont pris conscience du rôle de l'histoire nationale dans le développement d'une nation. Cependant, nous notons en classe de 4<sup>e</sup>, deux leçons sur la traite négrière :

Première partie : les nouveaux rapports entre les continents ;

Leçon I : La traite négrière : origine, évolution et conséquences

Leçon II : L'abolition de l'esclavage et ses conséquences

En définitive, l'enseignement de la traite négrière dans les programmes scolaires camerounais se limite en classe de 4<sup>e</sup> et porte essentiellement sur les causes, le déroulement et les conséquences d'une part, et, d'autre part, sur l'abolition et ses conséquences.

## **II- ETAT DES LIEUX**

On entend par état des lieux, le contenu des enseignements sur la traite négrière. Cet enseignement en classe de 4<sup>e</sup> porte sur deux chapitres qui se résument sur l'origine, l'évolution, l'abolition et les conséquences. Dès lors, voici ce qui est enseigné en classe de 4<sup>e</sup> sur la traite négrière.

### **1- Définition**

On appelle traite négrière, le commerce des noirs arrachés à leurs familles, vendus comme esclaves et transportés principalement en Amérique à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Ce commerce pratiqué par la plupart des nations européennes par les Américains, les Arabes, avec la complicité des chefs africains a duré jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et a fortement marqué l'histoire de l'Afrique Noire.

---

<sup>17</sup> J. Ki-Zerbo et al, *Collection d'histoire, Programme Africain et Malgache*, Paris, Hatier, 1978, p. 5.

## **A- LES ORIGINES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

Les causes de la traite négrière sont multiples. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

### **1- La découverte et la mise en valeur de l'Amérique**

La découverte et la mise en valeur de l'Amérique à partir du XV<sup>e</sup> siècle sont à l'origine de la traite négrière.

En effet, les Européens exploitaient, en Amérique, des mines d'or et d'argent, installaient des plantations de canne à sucre, de café et de coton. Ils ont besoin d'une main d'œuvre abondante que les Indiens, exterminés par les guerres de conquête et par le dur travail de la mine, ne peuvent pas leur fournir. Alors ils décident d'aller chercher les travailleurs en Afrique Noire, sous prétexte qu'il existe, dans ce continent, une population abondante et qui vit sous le même climat qu'en Amérique centrale et méridionale.

### **2- La recherche du sucre par les Européens**

Parmi les produits recherchés par les marchands européens, figurait alors le sucre, fourni par la canne. Cultivé en Mésopotamie, la canne a été introduite par les Portugais à Madère au XV<sup>e</sup> siècle puis au Brésil au XVI<sup>e</sup> siècle et de là aux Antilles et au Mexique par les Espagnols. Mais cette plante exige un climat chaud et humide, un sol riche, des soins constants ; de plus, la fabrication du sucre rend nécessaire des outils coûteux (moulin à broyer les cannes, cuves pour cuire et affiner le jus). Les propriétaires de plantation de cannes recherchaient de la main d'œuvre aussi bon marché que possible. Les premiers esclaves noirs amenés en Amérique le furent par les Portugais au Brésil au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Photo 1** : Esclave noir coupant des cannes à sucre aux Antilles. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle et sucrerie aux Antilles. Gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle



Source : IPAM, Histoire 4<sup>e</sup>, *Le monde du 17<sup>e</sup> siècle au début du 19<sup>e</sup> siècle*, EDICEF, p. 136

### 3- La curiosité des Européens

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les navigateurs qui longeaient les côtes africaines commencèrent à amener des Noirs au Portugal. Au début, il s'agissait de satisfaire la curiosité des Européens qui voyaient peu d'Africains. Rapidement, les Portugais puis les autres Européens voulurent posséder des esclaves noirs : avoir un domestique noir chez soi était très prisé. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, 10% des habitants de Lisbonne, la capitale du Portugal, étaient des Noirs.

## B- MISE EN PLACE DU SYSTÈME ET SON ÉVOLUTION

### 1- Mise en place

Par le traité de Tordesillas (1494), les Portugais avaient obtenu le contrôle des côtes africaines et les Espagnols dominaient le continent américain<sup>18</sup>. Ceux-ci étaient donc contraints de s'entendre avec les Portugais pour se procurer des

<sup>18</sup> Anonyme, *Collection l'Afrique et le monde, Histoire 4<sup>e</sup>*, Paris, Hatier, 1978, p. 26.

esclaves. Rapidement, les autres États européens décidèrent de participer au trafic.

## 2- Évolution

C'est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que la traite organisée par les Européens a pris de l'ampleur. Au début, les gouvernements européens se montrèrent hostiles au commerce des esclaves. Mais, conscient des bénéfices et des intérêts économiques de la traite, ils l'encouragèrent et y participèrent activement.

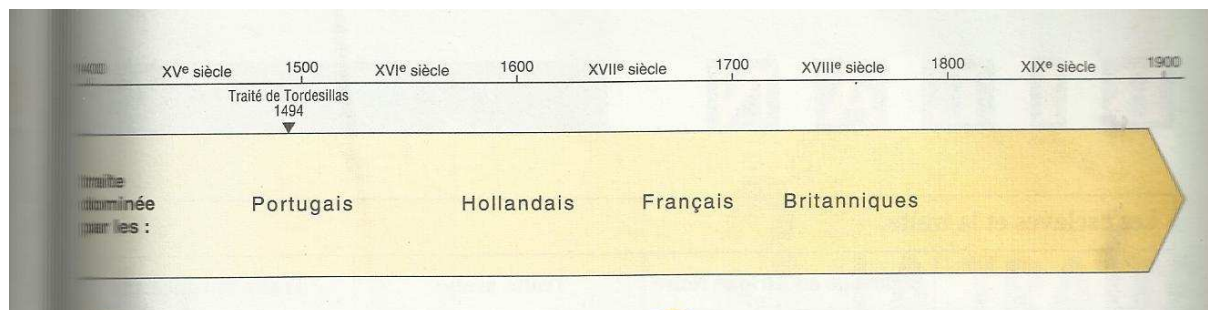
- Au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la traite est entre les mains des Espagnols, puis les Portugais, les bénéfices réalisés par les Portugais vont pousser les autres pays à pratiquer ce commerce.

- Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est l'affaire des Hollandais, des Français et des Anglais.

- Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le monopole de ce commerce revient aux Anglais c'est alors que s'organise le commerce triangulaire. C'est l'époque où le trafic fut plus important.

La traite atlantique s'est poursuivie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, d'abord ouvertement puis clandestinement.

### Schéma 1 : Chronologie de la traite atlantique



Source : Anonyme, *L'Afrique et le monde*, Histoire 4<sup>e</sup>, p. 27

### **III- L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET LES CONSÉQUENCES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

#### **1- Le mouvement abolitionniste**

Parmi les mouvements abolitionnistes de la traite négrière, nous pouvons citer :

##### **a) La justification de la traite négrière**

Les Européens considéraient la traite comme un phénomène normal pour eux. Les Africains appartenaient à une race inférieure et ils devaient servir les Blancs. Depuis le début de la traite négrière (XVI<sup>e</sup> siècle), quelques individus – des philosophes et des écrivains – s'étaient élevés contre le sort réservé aux Noirs. Trop peu nombreux, ils n'avaient pu faire entendre leur voix.

##### **b) Le tournant**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs événements provoquèrent un brusque retournement de l'opinion publique. En 1772 à Londres, la justice rendit la liberté à James Somerset, un esclave noir. En effet, le juge estima qu'aucune loi n'autorisait l'esclavage. Le procès fit beaucoup de bruits et les Britanniques se sentirent investis d'une mission : conduire la lutte contre l'esclavage.

Des procès similaires eurent lieu dans différents pays européens. Des auteurs comme l'abbé Ranal publièrent des ouvrages contre l'esclavage. Des protestants tels que Granville Sharp et Wilberforce lancèrent des campagnes abolitionnistes. Ainsi furent créés le comité pour l'abolition de la traite des esclaves (1787) en Grande Bretagne et la société des Amis Noirs (1789) en France.

##### **c) La lutte des Noirs**

En Amérique, notamment aux Antilles, des esclaves étaient parvenus à fuir les plantations. Cachés dans les forêts, les zones marécageuses ou



montagneuses, ces « marron » organisaient la lutte contre les planteurs provoquant de véritables insurrection. Ainsi, la révolte des esclaves de Saint-Domingue en 1791 aboutit à la création de la République Noire d'Haïti.

En Europe, d'anciens esclaves comme Olandah Equiano participèrent à la lutte contre l'esclavage en écrivant leur histoire. Leurs livres suscitaient une forte impression chez les lecteurs européens.

#### d) Les grandes étapes de l'abolition

Il fallut près de cent ans pour que l'esclavage et la traite négrière soient abolis :

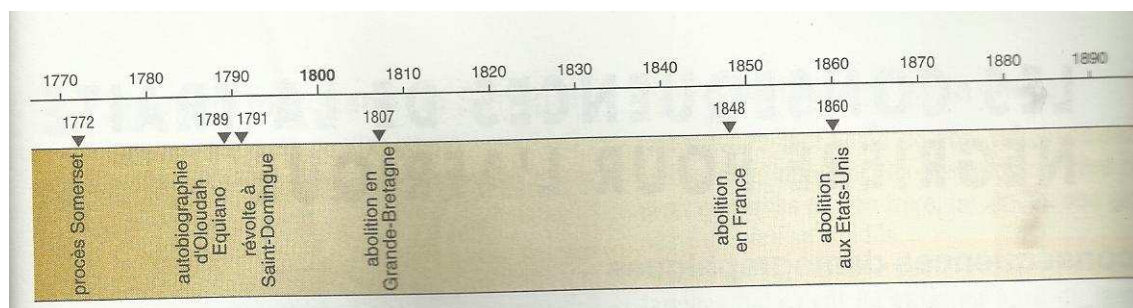
- A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Danemark puis la France interdirent à leurs ressortissants de participer à la traite. Mais dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, Napoléon restaura le commerce des esclaves.

- La Grande Bretagne en 1807 puis la France en 1848 interdirent l'esclavage dans toutes leurs colonies.

- Les États Unis d'Amérique abolirent l'esclavage en 1860.

- Le trafic négrier continua, souvent de manière clandestine jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### Schéma 2 : Chronologie de l'abolition de la traite négrière



Source : Anonyme, *L'Afrique et le monde*, Histoire 4<sup>e</sup>, p. 143

## **2- Les conséquences de la traite négrière pour l'Afrique**

Les conséquences de la traite négrière pour le continent Africain sont nombreuses.

### **a) Les conséquences démographiques**

Il est difficile de savoir avec exactitude combien d'hommes l'Afrique a perdu au cours de la traite négrière. En effet, il faut recenser les esclaves emmenés vers l'Amérique mais aussi toutes les personnes tuées au cours des razzias et des rafles : pour un esclave capturé, on a parfois tué jusqu'à quatre personnes.

On pense que l'Afrique a perdu 50 à 100 millions de personnes. La traite a gravement affecté l'équilibre démographique du continent : l'Afrique est aujourd'hui l'une des régions les moins peuplées du monde.

### **b) Les conséquences économiques et sociales**

- Le départ de tant d'hommes et de femmes a gravement désorganisé l'économie de l'Afrique.

- Les négriers choisissaient les personnes les plus valides c'est-à-dire celles qui auraient été nécessaires au bon fonctionnement de l'économie africaine.

- De nombreux Africains abandonnèrent leurs activités pour se consacrer au commerce des esclaves, plus lucratif.

- L'afflux des produits européens, utilisés pour le paiement des esclaves, concurrença gravement l'artisanat africain et provoqua son déclin.

- Sur le plan social, la traite provoqua de profonds bouleversements. Elle enrichit de nouvelles classes de marchands. Les chefs qui ne participaient pas à la traite perdirent leur pouvoir ; ceux qui y prenaient part perdirent leur crédibilité et la confiance de leurs sujets.

### c) Les conséquences politiques

Les chasses aux esclaves créèrent un état permanent de violence. La vente des esclaves permettait aux négriers d'acheter des fusils et de les utiliser pour capturer toujours plus d'hommes et de femmes. Ainsi, les armes à feu se répandirent dans toutes l'Afrique Noire, provoquant des guerres à répétition.

#### Photo 2 : Guerre dans les Royaumes bambaras



Source : Anonyme, *L'Afrique et le monde*, Histoire 4<sup>e</sup>, p. 145

### d) Le bilan de la traite

Au XV<sup>e</sup> siècle, le développement politique et économique de l'Afrique était comparable à celui des autres continents. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Afrique traversait une ère de déclin matériel et moral. Le renouveau du XIX<sup>e</sup> siècle ne suffit pas à rétablir la situation et l'Afrique ne parvint pas à résister à la colonisation.

### 3- Les conséquences pour l'Europe et l'Amérique

#### a) L'Europe

La traite négrière a enrichi l'Europe

- A chaque voyage, les commerçants réalisaient d'énormes bénéfices qu'ils pouvaient ensuite investir dans de nouvelles activités.

- Les industries qui vendaient les produits nécessaires à l'achat des esclaves (notamment les industries textiles) voyaient s'accroître leurs débouchés. L'ensemble de l'industrie profita de ce décollage économique

- Les ports comme Nantes et Bordeaux en France ou Amsterdam aux Pays Bas se développèrent.

- La traite permit aux différents pays européens d'accumuler les profits considérables, réinvestis lors de la révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle.

**Photo 3** : L'esclave noir, Toussaint-Louverture (1743-1803) dirigea la révolte des Noirs à Saint-Domingue en 1791 puis déclara l'indépendance de l'île en 1800



Source : Anonyme, *L'Afrique et le monde*, Histoire 4<sup>e</sup>, p.147



## b) L'Amérique

- La traite a eu des conséquences fondamentales sur l'histoire de l'Amérique. Sur le plan démographique des millions de Noirs y sont restés. Ils constituent aujourd'hui une importante communauté, en partie métissé avec les autres populations.

- Sur le plan économique, le travail des Noirs dans les mines et les plantations a permis l'expansion du continent.

- Sur le plan politique, la présence des Noirs en Amérique a joué un rôle non négligeable :

\* ils se sont soulevés dans différentes colonies, comme à Saint-Domingue sous la conduite de Toussaint-Louverture.

### Photo 4 : La naissance du Jazz au début du XIXe siècle



Source : Anonyme, *L'Afrique et le monde*, Histoire 4<sup>e</sup>, p.147

\* La guerre de sécession (1860-1865) a déchiré les États-Unis d'Amérique : les États du Nord, région industrielle, souhaitaient l'abolition alors que les États du Sud, région de planteurs, y étaient opposés.

- Sur le plan culturel : les Noirs ont apporté avec eux leurs traditions, leurs religions et leurs arts. Ainsi le vaudou, pratiqué aux Antilles émane des religions africaines. Le jazz en Amérique du Nord, la Samba en Amérique du Sud et l'ensemble de la musique moderne sont en grande partie les héritiers de la musique africaine.

**Tableau 5 : Les conséquences de la traite négrière**

	<b>Pour l'Afrique</b>	<b>Pour l'Europe</b>	<b>Pour l'Amérique</b>
<b>Démographique</b>	- Perte de 50 à 100 millions de personnes		- Importance de la population noire
<b>Économie</b>	- Manque de main d'œuvre - Prédominance des activités de traite - Concurrence des produits européens	- Profits importants dans le commerce - Croissance des ports - Révolution industrielle	- Croissance économique grâce au travail des esclaves
<b>Politique</b>	- Violences et guerres - Perte de prestige des chefs		- Participation des Noirs aux luttes pour l'indépendance dans les colonies - Soulèvement des « marrons » - Guerre de sécession aux Etats-Unis (1860-1865)
<b>Culture</b>		- Apports religieux - Apports musicaux	

Source : Réalisé à partir des conséquences de la traite négrière

Il ressort, au terme de ce chapitre, que les principales causes de la traite négrière restent la découverte et la mise en valeur de l'Amérique. Ce commerce, la recherche du sucre par les Européens et la curiosité européenne. Ce commerce va s'accroître avec la signature du traité de Tordesillas en 1494 qui donne aux Portugais la liberté de contrôler les côtes africaines et dès lors la traite négrière va perdre de l'ampleur. Le système ainsi installé va relier trois continents à savoir l'Europe, l'Afrique et l'Amérique en laissant des conséquences encore perceptibles actuellement dans chaque continent.

- Par l'Europe, la traite négrière a été une source de prospérité générale en permettant à ce continent d'accumuler des capitaux énormes pour le démarrage de la grande industrie.

- Pour l'Amérique, on peut dire que la sueur des esclaves noirs est à l'origine de son développement.

- Pour l'Afrique, ce continent a vu ses hommes et ses femmes les plus valides enlevés, son économie, sa vie sociale et politique désorganisées. On peut donc dire que la traite négrière explique en partie le faible peuplement actuel de l'Afrique. Ainsi la traite négrière a préparé la voie pour la conquête facile de l'Afrique par l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Tout ceci laisse entendre que la traite négrière a eut des conséquences positives en Europe et en Amérique et négatives en Afrique.

#### **IV- ANALYSE DES MANUELS ET DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Le manuel scolaire et la méthode pédagogique sont deux outils de l'enseignement qui accompagnent le programme officiel d'enseignement. Ils sont contenus dans le texte officiel qui accompagne le programme officiel.

##### **1- Les manuels ou les ouvrages au programme**

De 1960 à 2015, les manuels au programme d'histoire en classe de 4<sup>e</sup> se présentent ainsi qu'il suit :

\* En 1975, nous avons la collection d'histoire, Hatier, sous la direction de A.M M'BOW – J. Ki-Zerbo – J. Devise. Leur ouvrage s'intitule " Du XVII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La traite négrière, paroxysme et recul. Histoire 4<sup>e</sup>, programme officiel adopté par la conférence des Ministres africains et malgaches de l'éducation en avril 1967. Hatier 8, rue d'Atlas, Paris 6<sup>e</sup>, 1975.

\* En 1970, La collection institut pédagogique Africain et Malgache (I.P.A.M.) fait apparaître une collection dans laquelle en classe de 4<sup>e</sup> on trouve Histoire 4<sup>e</sup> : Le monde du 17<sup>e</sup> siècle au début du 19<sup>e</sup> siècle, EDICEF, 93 rue Jeanne-d'Arc, Paris-13<sup>e</sup>. Conforme au programme officiel établi à Abidjan par la conférence des experts, les livres de cette collection d'histoire obéissent à cinq principes :

- une présentation claire et simple avec des textes pédagogiques en bas de page ;

- une structure apparente qui soulignent les grandes divisions de chaque chapitre afin de faciliter le travail à l'élève et à l'enseignant ;

- des documents nombreux faisant corps avec le texte de la leçon, très souvent en couleur, ce qui évite de mutiler les témoignages authentiques du passé ;

- un vocabulaire simple et progressif ;

- une vue africaine et humaniste qui met en lumière l'importance de l'apport des civilisations africaines à la civilisation de l'humanité.

Dans ce manuel nous avons une seule leçon sur la traite négrière : leçon 18 : la traite négrière et ses conséquences<sup>19</sup>

\* En 1994, nous avons la collection, l'Afrique et le monde Histoire 4<sup>e</sup>, Hatier, Paris, Avril 1994. Cette collection conforme au programme officiel de 1990, répond à une double exigence : une exigence scientifique et une exigence pédagogique.

---

<sup>19</sup> Anonyme, IPAM, Histoire 4<sup>e</sup>, p. 3.



## **2- Les méthodes pédagogiques**

Depuis 1960, l'enseignement secondaire utilise la méthode de la pédagogie par objectif en classe de 4<sup>e</sup>. Celle-ci est une méthode d'enseignement qui a pour finalité l'atteinte des objectifs pédagogiques. Un objectif pédagogique est l'intention pédagogique de l'enseignant qui décrit le résultat qu'il veut atteindre au terme d'une formation. L'enseignement par objectif est donc une séance didactique qui se propose de transformer l'apprenant pour en faire une autre personne après lui avoir transmis les enseignements. L'enseignement par objectif décrit donc un produit car il précise ce que l'apprenant doit être capable de faire après un enseignement. L'acte de l'enseignement est mené en coaction entre l'élève et l'enseignant. Cette méthode pédagogique tire ses origines de la taxonomie de Bloom. D'après le dictionnaire Larousse, une description des organismes vivants et leur regroupement pour pouvoir les classer. En didactique, elle est la science de la classification, de l'organisation de l'information de manière hiérarchique, de la simple restitution des faits jusqu'à la manipulation complexe des concepts. La taxonomie de Bloom est donc un modèle pédagogique qui propose une classification des niveaux d'acquisition des connaissances et des opérations intellectuelles mobilisées au cours de l'apprentissage, du plus simple au plus complexe. Cette taxonomie propose une série de verbes qui décrivent le comportement intellectuel de chaque étape. Ces verbes renvoient à des comportements observables et permettent de rédiger des techniques d'apprentissage précises adoptées au niveau des apprenants. Elle permet à l'enseignant d'élaborer les objectifs pédagogiques d'un programme ou d'une leçon, d'opérer le choix des contenus, des ressources didactiques, des dispositifs didactiques, d'établir des bilans de régulation et d'atteindre les résultats attendus. Elle aide enfin l'enseignant à formuler des questions qui permettent de situer le niveau de compréhension des élèves, de cerner leurs forces et leurs faiblesses et d'apporter une réponse à leurs difficultés.

## **CHAPITRE II : LES LIMITES DES ENSEIGNEMENTS**

L'enseignement de la traite négrière en classe de 4<sup>e</sup> nous a montré les différentes phases du commerce négrier à savoir les causes, la mise en place du système, son évolution, l'abolition de l'esclavage et ses conséquences. De cet enseignement, il relève que la traite négrière est une pure invention des Européens après la découverte de l'Amérique<sup>20</sup>. En outre, il apparaît que le traité de Tordesilla en 1494 était l'un des points de départ officiel de la traite négrière. Or Joseph Ki-Zerbo nous révèle que bien avant l'arrivée des Européens, l'esclavage existait déjà en Afrique. Il affirme que *les Européens n'ont fait qu'imiter les pratiques courantes à l'époque en Afrique*<sup>21</sup>. Partout en Afrique au Moyen Age, l'esclavage était le signe d'un certain stade de l'évolution socio-économique. Dès lors, nous allons examiner tour à tour les différentes dimensions de l'esclavage, en Afrique, dans les autres continents et au Cameroun en particulier.

## **I- LA DIMENSION AFRICAINE DE L'ESCLAVAGE**

Les sociétés africaines pratiquaient couramment l'esclavage. Les esclaves étaient généralement des prisonniers de guerre, des gens raziés dans une autre région ou des fils des esclaves. En Afrique, l'esclavage s'inscrit d'emblée dans un contexte intercontinental.

### **1- Le servage**

Les Africains n'ignorent pourtant rien de leur histoire, pour la transmettre, ceux-ci font beaucoup plus recours aux traditions orales car celles-ci sont antérieures à l'écriture. C'est dans cette optique que le chercheur Alain Anselbin a pu dire « *la langue est la boîte noire de toute civilisation* ». Ainsi, les griots, historiens oraux et véritables mémoires vivantes des civilisations négro-africaines nous apprennent-ils qu'avant l'arrivée des Arabes, le système

---

<sup>20</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, p. 206.

<sup>21</sup> Ibid, p. 208.

d'asservissement, préexistant en Afrique subsaharienne était le servage sous forme agricole, domestique ou militaire.

Lorsque l'administration coloniale française le découvrit au XIXe siècle en Afrique de l'Ouest, elle fut certes frappée par son ampleur. S'appuyant sur les chefferies locales pour recruter de la main d'œuvre par leur intermédiaire, l'administration coloniale décida de préserver pendant longtemps cette forme d'asservissement spécifique aux traditions africaines. Après quelques temps, la colonisation française s'accommoda parfaitement à l'ordre social préexistant. Les sociétés africaines précoloniales étaient très inégalitaires, selon les récits confirmés par les griots, les premiers Occidentaux à parcourir l'Afrique noire ont estimé qu'un quart des hommes avaient un statut de captifs ou de travailleurs forcés et que quatorze millions d'individus étaient rangés dans cette catégorie<sup>22</sup>. Il était donc difficile de soutenir que les sociétés du continent noir ne connaissaient pas l'asservissement ou les travaux forcés avant l'arrivée des Arabo-musulmans.

Le système de servage qui sévissait en Afrique, n'avait rien de commun en but et en proportion, avec celui des visiteurs arabo-musulmans. Ce servage était différent de l'esclavage antique car le captif y était intégré à la famille. Il avait le statut d'un adopté, voire d'un « parent ». il n'était pas comparable à un « automate » au sens grec, ni à un « bien » au sens romain ou à une « chose mobilière » au sens français. Il jouissait des droits civiques et des droits de propriété. Les droits inhérents à sa condition étaient définis de façon claire. Généralement, il devait au maître cinq jours de travail par semaine et pouvait travailler librement pour son compte le temps restant<sup>23</sup>.

Le servage interne africain n'existait que comme institution quasi patriarcale, sans cruelle chasse à l'homme, ni ventes publiques. Dans ce système les griots gardiens de la mémoire ne rapportent pas de cas de captures, ou

---

<sup>22</sup> T. N'diaye, *Le génocide voilé*, p. 31.

<sup>23</sup> Ibid.

d'autres cruautés. Guerrier ou domestique, le captif ne faisait l'objet d'aucun acte de sadisme gratuit, comme le fouet à tout bout de champ ou l'ablation des parties génitales, pratique courante chez les arabo-musulmans. Il relevait certes d'un statut social inférieur mais il avait droit au respect dû à tout être humain et finissait souvent par se fondre dans une famille réceptrice.

Deux catégories de captifs étaient asservies : les captifs de case et ceux des champs. Le travail des seconds était rude, et leur sort moins enviable que celui des premiers. On devenait captif de case par la volonté du maître, celle-ci étant souveraine, ou par mariage. L'asservi pouvait épouser une captive et en avoir des enfants, qui avaient le statut de captifs par naissance.

En somme, quelles qu'aient été les formes d'asservissement dans la plupart des sociétés négro-africaines, elles ne sauraient être comparées aux horreurs des traites arabo-musulmanes et transatlantiques, autrement dit, à des pratiques débouchant sur des déportations massives et des traitements mutilants, traumatisants ou meurtriers.

## **2- La traite atlantique**

La traite atlantique est le commerce des esclaves qui se déroula sur les côtes du Gabon et du Congo dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les documents et les recherches effectuées démontrent tous, une activité intense de traite des esclaves attestée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sur la côte qui court du Cameroun actuel à l'Angola. Le commerce s'intensifie en outre au Sud de l'Équateur, qui passe juste au Sud de Libreville. Mais au-delà de l'équateur, le reste du Gabon (notamment la zone du Fernan-vaz) et le débouché du fleuve congo échappaient à ce contrôle.

L'étude de cet esclavage tardif en Afrique centro-occidentale est difficile à faire car en ce moment, les autorités coloniales étaient déjà là pour mettre fin à

des activités clandestines qui portent atteinte à la dignité humaine<sup>24</sup>. De ce fait nous n'avons pas eu assez de sources écrites, mais plutôt quelques sources locales. C'est ainsi qu'on note :

- Patterson dans une monographie sur la côte gabonaise signale que les Orugu étaient de grands trafiquants d'esclaves. Ceux-ci représentaient environ la moitié de la population. Il a repéré en 1947 la pratique de sacrifices d'esclave à l'enterrement du chef<sup>25</sup> ces actes visaient entre autre à assurer le contrôle social d'une masse servile croissante.

- Phyllis Martin a démontré de son côté ce que l'on retrouve aussi dans les témoignages de la troisième mission de Savorgnan de Brazza : l'importance de la traite des esclaves sur la côte de Loango. Les correspondances publiées de Savorgnan de Brazza et de ses compagnons entre 1875 et 1885, fourmillent de notations décrivant un esclavage et une traite interne et externe encore intense en cette fin de siècle où des « *traitants de toutes sortes, portugaises, allemandes et britanniques se pressaient sur la côte du Fernan-vaz et Loango. Ils faisaient leurs affaires avec leurs partenaires africains et ne se gênaient pas pour acheter des esclaves* »<sup>26</sup>. Plus loin Brazza ajoutait ; « *Près de la côte je me trouverai en contact avec des marchands d'esclaves [...] et le commerce d'esclaves se faisait tellement sur cette côte, entre le Gabon et le Congo, qu'il est urgent que le gouvernement prennent des mesures* »<sup>27</sup>

Brazza raconte que

à mon arrivée à Mboma (estuaire du Congo) où les navires de guerre peuvent aller, la première chose que j'ai vue de la civilisation européenne, c'est douze esclaves enchaînés ensemble par le cou, déchargeant un navire. La fourche est un moyen sauvage, mais les Européens civilisés mettent des colliers très bien rivés »<sup>28</sup>.

<sup>24</sup> C. Coquery-Vidrovitch, *L'Afrique et les Africains au XIXe siècle*, Paris, Hatier, 1999, p. 3.

<sup>25</sup> K.D. Patterson, *the northern Gabon Coast*, Paris, Hatier, 1975, p. 53.

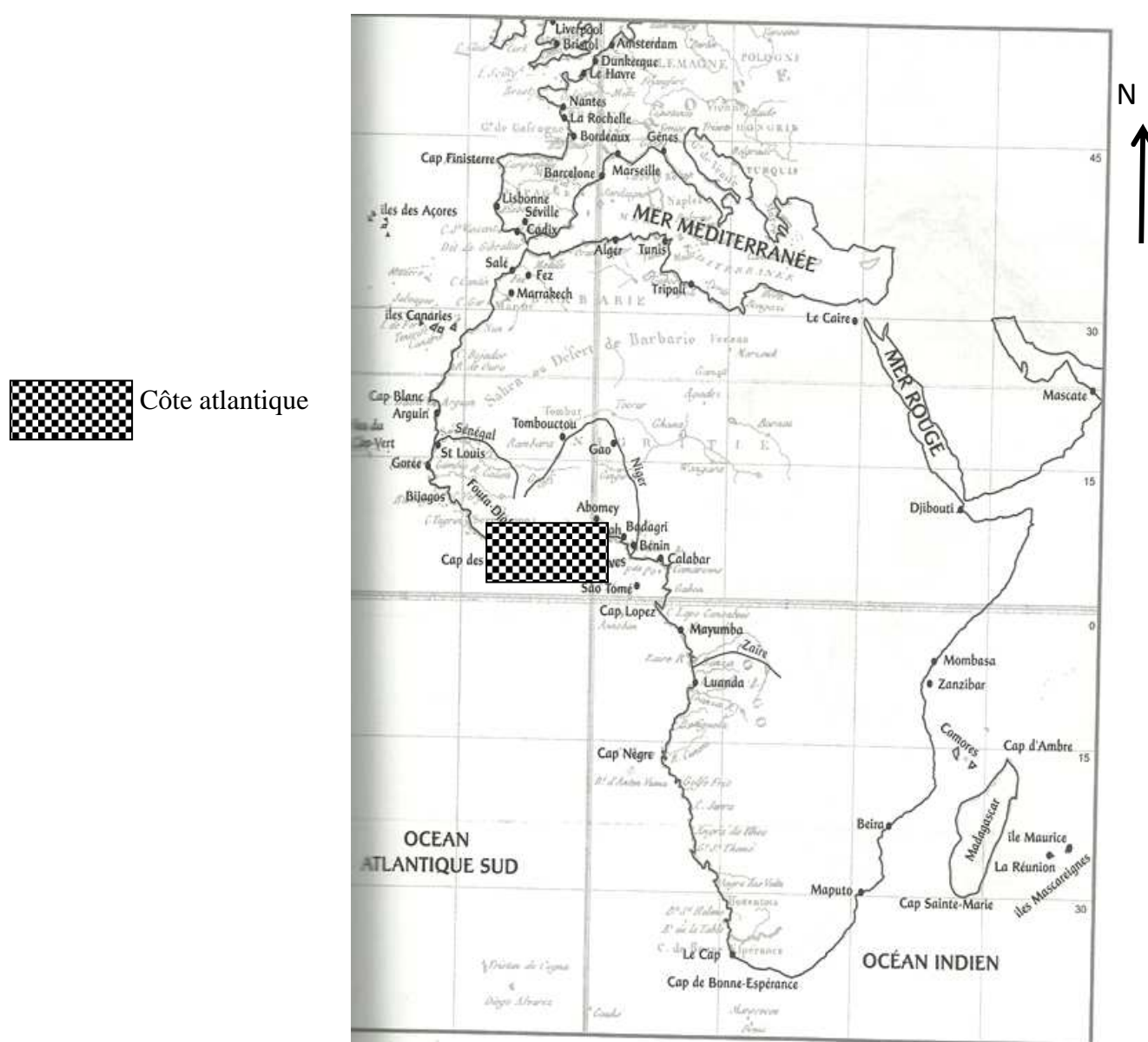
<sup>26</sup> Anonyme, cahier des anneaux de la mémoire, p. 153.

<sup>27</sup> Lettre de Savorgnan de Brazza au secrétaire général, 20 décembre 1880. Brazza explorateur. Les traités Makoko, 1880-1882, Mouton, Paris – La Haye, 1972, p. 168.

<sup>28</sup> Ibid, p. 169.

Ces témoignages de l'explorateur Sarvoignan de Brazza, montrent que bien avant son exploration de la côte africaine, l'esclavage existait déjà en Afrique, le long de l'Océan atlantique entre le Gabon et le Congo. Ce ne sont pas les Européens qui sont à l'origine de la traite négrière en Afrique.

**Carte 1 : Carte du monde atlantique**



Source : Anonyme, Cahiers des anneaux de la mémoire, p. 5.

Échelle 1/150 000  
 0 ————— 2km





### - Cas du Congo

À l'arrivée des Hollandais, c'était le royaume du Congo et sur la côte, les esclaves étaient uniquement achetés aux populations. En effet, l'esclavage a existé au Congo avant le XV<sup>e</sup> siècle comme une sanction en droit pénal coutumier, les mises à mort étant très rares. L'esclave était vendu hors de la tribu et les sommes ainsi obtenues servaient à payer le prix du sang, les dommages et intérêts. Le vol et l'adultère étant considérés comme des délits très graves, on imagine facilement le nombre virtuel d'esclave. Le prix de l'esclave était réparti également entre son propriétaire c'est-à-dire celui au profit duquel il était vendu, dans le cas d'adultère, et le grand chef.

L'autre forme d'obtention d'un esclave était la mise en gage auprès du roi, d'un des membres de sa famille, par un chef momentanément impécunieux : si cette impécuniosité durait et si le roi n'était pas remboursé, il pouvait disposer de la caution. Ces principes de l'esclavage étaient loin d'être particuliers aux Teké<sup>29</sup> et il faut voir là une des sources principales de la traite dans tout le Congo. Car les Razzia vers l'intérieur furent extrêmement rares. Localement, le rôle des esclaves était à peu près le même que dans la cité antique : domestique, porteur... et leur situation était loin d'être malheureuse. Un chef important se devait de posséder des esclaves dans son propre village, pour le défendre, pour équiper ses canots, pour effectuer les travaux ménagers, quelquefois pour cultiver et souvent pour commercer. Il n'y avait pas de main d'œuvre salariée, aussi le travail ne pouvait-il pas être effectué que par des esclaves. Bien avant que la traite négrière ne commençât, tout un trafic d'esclaves était donc organisé, car pour éviter les évasions, on avait intérêt à vendre et à acheter ceux-ci le plus loin possible. Ce trafic était contrôlé par les chefs qui s'assuraient que la vente était régulière et qui disposaient du droit de préemption.

Lorsque la demande côtière se fit plus pressante, le système qui fonctionnait au rythme lent des besoins locaux, s'accéléra, car les chefs virent

---

<sup>29</sup> Peuple du Congo.

dans ce trafic, une source de revenus facile et leur semblait-il intarissable. La traite au Congo ne fit donc qu'intensifier un système déjà ancien qui a existé de la découverte du Congo jusqu'à l'arrivée des Hollandais en 1482<sup>30</sup>.

### **- Le cas du Bénin**

La côte du Bénin fut découverte vers 1470. Mais ce ne fut qu'en 1485 que Jean Alphonse d'Aveiro, le premier émissaire portugais, s'engagea à l'intérieur des terres. À l'arrivée des portugais, le royaume était dirigé par un roi appelé Ewwae le Grand (1440-1473). Il aurait étendu sa domination sur 201 villages et donné un grand essor à sa capitale. Le roi du Bénin était un monarque au pouvoir absolue. Il portait le titre de « oba ». Dans ce royaume, la traite des esclaves africains n'a pas été inaugurée par les Européens. Depuis des siècles, certains Africains réduisaient leurs congénères à l'esclavage. Les prisonniers de guerre et les condamnés de droit commun étaient souvent réduits à la condition de serf, susceptibles d'être achetés ou vendus. Une importante remarque s'impose, le régime de la propriété privée des esclaves, tel qu'il fut pratiqué dans les mines et les plantations en Amérique était inconnu en Afrique, où il n'existait pas de séparation nette entre homme libre et homme asservi. L'Africain était un travailleur au service d'un groupe social auquel le rattachaient les liens de parenté et l'esclave devenait aussi membre de cette communauté, mais faute de lien de sang il jouissait d'une condition inférieure. Cet état n'était pas définitif grâce à son travail, l'esclave pouvait le modifier. Il se rachetait en vendant les produits récoltés sur le lopin de terre qu'il se voyait attribuer. Parfois il devait sa promotion à sa chance, à des héritages, à un mariage avec une fille de son maître. Fréquemment, les esclaves parvenaient à acquérir une situation influente, voire très puissante.

L'existence en Afrique de ce réservoir de « travailleurs forcés » favorisa la création de la traite. Les chefs et les rois africains vendirent leurs esclaves

---

<sup>30</sup> M. Soret, *Histoire du Congo Brazzaville*, Paris, Mesnil-Ivry, 1955, p. 56.

entre eux. En l'occurrence, ils ne faisaient d'ailleurs qu'exercer une pratique largement répandue sur d'autres continents.

Si le trafic des esclaves d'Afrique s'était limité à la satisfaction des besoins des marchés du continent africain et de l'Europe, il n'aurait sans doute pas dépassé la mesure mais, neuf ans après le premier voyage de Christophe Colomb aux Amériques, l'Espagne édicta une loi légalisant l'importation d'esclaves dans ses colonies. La traite devint un élément important du commerce maritime du monde occidental.

### **3- La traite Arabe**

Alors que la traite transatlantique a duré quatre siècles, c'est pendant treize siècles sans interruption que les Arabes ont razzié l'Afrique Subsaharienne la plupart des millions d'hommes qu'ils ont déportés ont disparu du fait des traitements inhumains et de la castration généralisée.

#### **a) Origine**

La traite négrière arabo-musulmane a commencé lorsque l'émir et général arabe Abdallah Ben Saïd a imposé au Soudanais un bakht (accord) conclu en 652, les obligeant à livrer annuellement des centaines d'esclaves<sup>31</sup> ; la majorité de ces hommes était prélevée sur les populations du Darfour. Et ce fut le point de départ d'une énorme ponction humaine qui devait s'arrêter officiellement au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais certaines sources orales et écrites nous montrent que les sociétés arabes préislamiques connaissaient en réalité une montée progressive des préjugés contre les noirs. Ces préjugés étaient fondés sur les discriminations sociales. Ainsi les Noirs étaient déjà à cette époque considérés par les Arabes comme une source inférieure constituée des sous-hommes et des anthropophages. Dans leur imaginaire collectif, les Africains ne s'occupaient que de manger, de danser et de procréer. Une certaine légende disait d'eux *ils se*

---

<sup>31</sup> N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête d'histoire*, p.10.

*mangent fréquemment les uns les autres. On ne peut les compter au nombre des humains*<sup>32</sup>. À ce niveau, vous convenez avec moi que ces stéréotypes n'étaient guère différents de ceux que nombre de peuples européens façonnent à leur tour sur les Noirs pour justifier la ponction transatlantique à savoir : paresse, frivolité, amour de la musique, incapacité à maîtriser sa sexualité, sans oublier les caractéristiques physiques concernant l'odeur et la laideur.

Avec la naissance de l'islam en Arabie, cette religion considère les hommes à la peau brune comme le premier choix d'Allah. Ainsi les Arabes et tous les autres musulmans blancs, bruns, ou blonds ont toujours été exempts des préjugés à l'égard des races non blanches ; et jusqu'aujourd'hui les musulmans divisent l'humanité entre croyants et incroyants en fonction des races. Nous avons dans le Coran qui est le livre saint de l'islam huit (8) versets qui encouragent l'esclavage des non-musulmans par des musulmans<sup>33</sup> :

- XXXIII, 52. Il ne t'est plus permis désormais d'autres femmes ni de changer d'épouse, même si leur beauté te plaît, à l'exception des esclaves que tu possèdes. Et Allah observe toute chose.

- XVI, 71. Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans la répartition de ses dons. Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils deviennent égaux. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ?

- VI, 43. L'épouse n'a aucun droit de s'opposer à son mari de posséder des esclaves femelles et d'avoir des rapports [sexuels] avec elles [de les voiler] et Allah sait mieux.

- IV, 24. Vous sont encore interdits : les femmes mariées à moins qu'elles ne soient vos captives de guerre. [...] Allah est celui qui sait, il est juste.

- XXIII, 1. Bienheureux sont les musulmans [...].

5 qui préservent leurs sexes (de tout rapport)

---

<sup>32</sup> N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête d'histoire*, p. 51.

<sup>33</sup> *Ibid*, p. 233.

6. Si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent.

- XXXIII, 50. Ô prophète ! Nous t'avons rendu licite tes épouses à qui tu as donné leur dot, celles que tu as possédées légalement parmi les captives [esclaves] qu'Allah t'a destinées, les filles de tes oncles [...].

- XXIV, 33. Ne forcez pas vos femmes esclaves à se prostituer pour vous procurer les biens de la vie de ce monde, alors qu'elles voudraient rester honnêtes. Mais si quelqu'un les y contraignait [...], Allah est celui qui pardonne, il est miséricordieux.

- LXX, 29-31. Les hommes qui n'ont de rapport qu'avec leurs épouses et leurs captives de guerre ne sont pas blâmables, tandis que ceux qui en convoitent d'autres sont transgressés.

Mais faut-il noter ici que bien avant la naissance de l'Islam, l'esclavage a existé. Cette religion n'a fait que légitimer une pratique préexistante en Afrique. L'Islam a autorisé l'esclavage tout en redéfinissant ses conditions. Par la suite, l'Islam a même encouragé l'affranchissement des esclaves. Ceci montre que l'Islam est une religion qui a des fondements esclavagistes qui peuvent justifier la traite arabo-musulmane.

## **b) Déroulement de la traite Arabe**

La traite arabo-musulmane a été à l'origine de la bestialisation de l'homme noire, ceci à travers des razzias qui ont mis le continent à feu et à sang.

Pour les Arabes, chaque captif était une bille au porteur, qui s'escomptait ou même se donnait en gage. Les Africains devenus proies ordinaires, déshumanisés et réduits à la condition de « cheptel », l'apparence ne suffisant pas pour fixer un prix. Il fallait encore tenir compte de l'appartenance ethnique et de l'âge. Chaque année, plus d'un million d'individus étaient encore enlevés à leurs familles et à leurs tribus. De toutes les pratiques de traite, celle arabo-

musulman était la plus meurtrière<sup>34</sup>. Avec l'arrivée en Afrique des Arabes, les razzias et autres collectes guerrières furent progressivement très étudiées et bien huilées<sup>35</sup>. Voici l'une de ces techniques de chasse :

Après avoir encerclé un village en pleine nuit et élimé les guetteurs, un meneur donnait le signal afin que ses complices allument leurs torches. Les villageois surpris dans leur sommeil, étaient mis hors d'état de se défendre, les hommes et les femmes âgés massacrés. Le reste était gardé en vue du futur long trajet. Il arrivait que des fugitifs se réfugient dans la savane, à laquelle les trafiquants mettaient le feu pour les débusquer. Ensuite, pour les rescapés commençait la longue marche vers la côte ou l'Afrique du Nord à travers le désert impitoyable. Les pertes, estimées à environ 20% du « cheptel » étaient inévitables<sup>36</sup>.

---

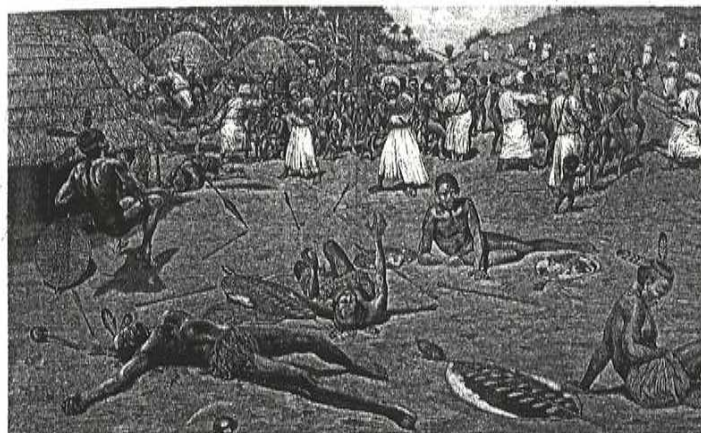
<sup>34</sup> N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête d'histoire*, p. 136.

<sup>35</sup> Ibid, p. 136.

<sup>36</sup> Ibid.

**Photo 5** : Razzia d'esclaves en Afrique Centrale et Noirs du Soudan abattus pour cause de résistance lors d'une razzia

**LES HORREURS DE LA TRAITE**  
**ARABO-MUSULMANE**



1



- 1 Razzia d'esclaves en Afrique centrale  
2 Noirs du Soudan abattus pour cause de résistance lors d'une razzia

2

**Source** : N'Diaye, *Le génocide voilé*, p. 57.

Progressivement, des caravanes des captifs traversaient cet océan de sable pendant des mois. Imaginons leurs conditions de survie, les adultes mâles « accouplés » à laide d'une fourche de bois et retenus par un collier de fer qui creusait les chairs. Le froid de nuit, la chaleur du jour, la faim, les injures, le fouet et les maladies. Les enfants n'étaient pas épargnés.

Les champs abandonnés étaient envahis par de grandes herbes et les arbustes. Les moissons avaient disparu. Les bêtes sauvages avaient remplacés les animaux domestiques. Un silence de mort planait sur le village, dont les maisons avaient été incendiées par les négriers arabes. Partout où ces négriers passaient, le sentier était parsemé de nombreux cadavres à moitié dévorés par les hyènes ou les oiseaux de proie : c'était les cadavres des esclaves morts car le nombre de mort était si considérable que les animaux ne suffisaient plus les dévorer. Ils se sont dégoûtés de la chair humaine.

Telles étaient les horreurs de la traite arabo-musulmane partout où ses prédateurs opéraient.

### c) La résistance des Africains

La résistance à la traite arabo-musulmane par les Africains fût pacifique. Celle-ci s'appuyait sur des principes religieux. L'islam fut même involontairement le support spirituel de certains grands mouvements de résistance. En plein XIX<sup>e</sup> siècle, la traite arabo-musulmane continuait ses ravages et les nations européennes combattaient officiellement le fléau. Mais paradoxalement, la méfiance des colons et des hommes d'église vis-à-vis de l'islam contribua à son expansion en profondeur.

En effet, le docteur King s'inspirant des préceptes les plus pacifiques de l'islam avait décidé de s'opposer à la traite arabo-musulmane et à la colonisation par une résistance non violente. Il s'appelait lui-même *la résistance spirituelle par la non-violence*<sup>37</sup>. Il proclamait *Dieu ne permet pas au pays de piller, tuer, roy ny faire captifs leurs peuples qu'ils les a au contraire donnés pour les maintenir et garder de leurs ennemis. Les peuples n'était point faits pour les roys, mais les roys pour les peuples*<sup>38</sup>.

---

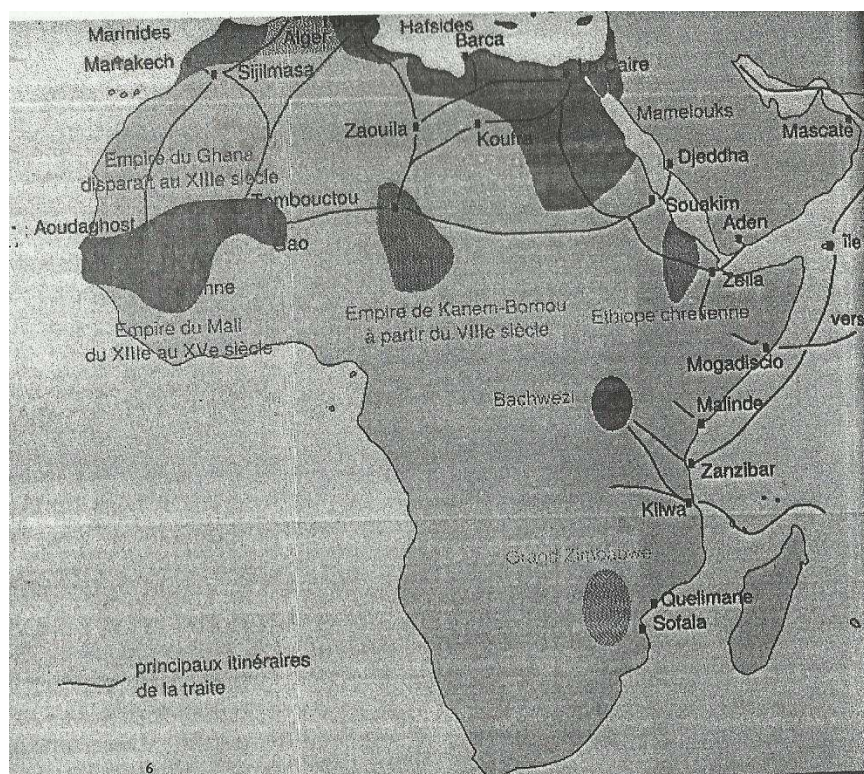
<sup>37</sup> N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête d'histoire*, p. 121.

<sup>38</sup> Ibid, p. 122.



Des érudits musulmans comme le guide religieux sénégalais Cheikh Ahmadou Bamba, non seulement n'ont pas trempé dans l'infamie de la traite arabo-musulmane, mais ont farouchement résisté grâce à l'islam. L'homme avait commencé par séparer le spirituel du temporel dans lequel de nombreux chefs ou guide africains se perdaient en préoccupations bassement existentielles et éminemment corruptrice. Cheikh Ahmadou Bamba incitait ses fidèles à se tourner vers Dieu, dans un travail sanctificateur, pour mieux dépasser les valeurs matérialistes du monde. Il prit ses distances avec les Jihadistes (négriers pour la plupart), tout en combattant l'occupation coloniale lorsque les Français s'installèrent en force au Sénégal.

### Carte 3 : L'esclavage en Afrique



Source : N'Diaye, *Génocide voilé*, p. 60.

#### 4- La traite transsaharienne

Du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des Berbères, le commerce transsaharien de l'or et des esclaves prend son essor. Les Berbères ibadites mettent en place un vaste « écran schismatique » grâce à la création des grandes cités commerciales : Zawila, Wârgla, Tâhert, Sijilmâsa... Ils détiennent le monopole sur les trois grands faisceaux de routes transsahariennes nord-sud reliant le Maghreb à l'Afrique. Simultanément, une chaîne ininterrompue de communautés juives épouse presque parfaitement l'arc schismatique ibadite. Les problèmes logistiques auraient sans doute compromis ce commerce s'il y avait eu des oasis relais entre le Soudan et le Maghreb. Des indices convergents dessinent déjà une traite déjà bien affirmée dès le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, mais les sources restent discrètes sur le nombre d'esclaves déportés et leur utilisation<sup>39</sup>.

Quoi qu'il en soit des chiffres, il n'en est pas moins vrai que la traite transsaharienne revêt une importance accrue à partir du VII<sup>e</sup> siècle et, qu'il s'agit bien d'un commerce et non imposé par la force. Il s'exerce à travers trois routes de caravane : de Tombouctou vers Sijilmesse et le Maroc, de Tombouctou vers les oasis du Sud de l'Algérie et du Bornou vers Banka en Libye<sup>40</sup>. Le trajet par la première de ces routes prendrait huit à dix jours. Mais cette traite était essentiellement masculine<sup>41</sup>. Elle fournissait en dehors des esclaves, des eunuques aux prix très élevés. Ces esclaves étaient aussi parfois utilisés comme des soldats. C'est ainsi qu'on nota dans la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle une armée de 40 000 esclaves noirs qui constituait la principale force du nouvel État<sup>42</sup>. Ici l'esclavage fut donc une affaire d'État et de sécurité de l'État.

À la suite de cette première analyse, il est clair que la traite négrière est un fait qui existait déjà en Afrique avant l'arrivée des Européens ou des

<sup>39</sup> <http://lestraitesnegrières.fr/27esclavagelatraitetranssaharienne.html>. consulté le 12 décembre 2015.

<sup>40</sup> Y. Benot, de la modernité de l'esclavage, essai sur la servitude au cœur du capitalisme, Paris XIII<sup>e</sup>, édition La Découverte, , 2003, p. 36.

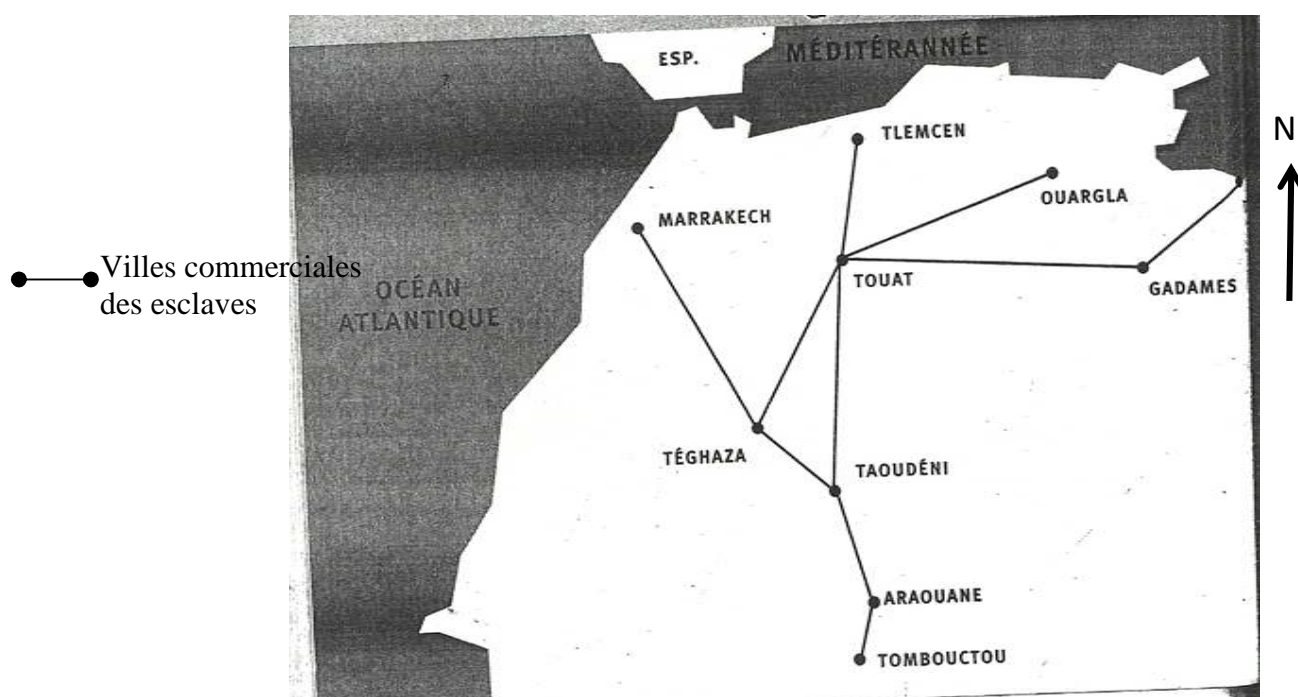
<sup>41</sup> Ibid, p. 36.

<sup>42</sup> Ibid. p. 40.

explorateurs. Ainsi a bien pu le démontrer Savorgnan de Brazza qui fut l'explorateur de la côte atlantique de l'Afrique. Cette première traite fut la traite Atlantique, elle concernait tous les territoires situés le long de l'Océan atlantique à savoir, le Cameroun, le Congo et la Gabon.

En outre, Tidiane N'Diayé a pu démontrer de son côté que une première traite a aussi existé entre l'Afrique au sud du Sahara et l'Afrique du Nord. Ce fut une traite de l'or et des esclaves. Celle-ci était encouragée par l'Islam qui était la religion conquérante de l'époque. Dès lors, il apparaît que la traite négrière n'est pas une invention des Européens, ceux-ci à leur arrivée en Afrique avaient trouvé le système déjà installé, ils n'ont fait qu'imiter les pratiques qu'ils avaient trouvé en Afrique. Va s'étendre dans les autres continents et se globaliser.

**Carte 4** : Itinéraire transsaharien de la traite des noirs



Source : *Génocide voilé*, p. 60.

Échelle 1/150 000  
 0 ————— 2km

## II- LA DIMENSION GLOBALE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE : IMPLICATION DES AUTRES CONTINENTS

La traite qui prend naissance en Afrique va se propager dans les autres continents tels que l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

### 1- L'Europe

Au tour de 1420-1430, les portugais s'établissent successivement à madère et aux Açores où ils entreprirent de cultiver la canne à sucre qui pénètre alors en Atlantique au bout de la longue marche depuis la Malaisie<sup>43</sup>. À la fin du XVe siècle, Madère produit 1800 tonnes de sucre, ce qui est considérable pour l'époque, et Sao Tomé est entre les mains des Portugais avec une autre usine de sucre.

Sur la côte de l'Afrique, les portugais ont doublé le cap Bajador en 1434, ils atteignent Arguin en 1430, le Sénégal en 1445, puis Goré et Sierra Léone en 1460 ; ils occupent les îles du Cap-vert en 1462, ils sont sur la côte de l'actuel Ghana en 1471, ils occupent Sao Tomé et Fernando-po avant 1475, ils sont à l'embouchure du Kongo en 1482. La même année, ils réussissent à construire un port en dur sur la côte Africaine, à Sao Jorge de Mina. Ils sont sur le rivage du Benin vers 1485 et au cap de Bonne –Espérance en 1497<sup>44</sup>. Cette progression s'est en fait doublée, d'une part, des enlèvements, échanges et achats d'esclaves noirs et d'autre part des résistances africaines qui ont amené les Portugais à combiner actions diplomatiques avec emploi de la force et non le déploiement de force nue tel que le pratiqueront les Espagnols à Haïti.

Donc en 1441 selon notre chroniqueur et acteur de cette première phase, le prince Henri avait expressément demandé que l'expédition qui partait, ramène au moins un captif pour avoir des renseignements. De fait, une douzaine d'hommes et de femmes ont dû être transportés au Portugal, cette fois là enlevés

---

<sup>43</sup> Gomes Eanes de Zurara, chronique de Guinée (1953) traduction du Portugais et notes par Léon Bourdon Chandeigne, Paris, Hatier, 1994, p. 67.

<sup>44</sup> Ibid.

de force quelque part sur le rivage de Rio de Oro actuel<sup>45</sup>. On considère généralement que le début de la traite occidentale date de 1441, quand les navigateurs portugais enlevèrent des Africains pour en faire des esclaves dans leur pays<sup>46</sup>.

Une autre motivation de l'esclavage organisé par les Portugais est le besoin impérieux pour les équipages de marins, de se reposer au cours de leurs interminable voyage vers les Indes occidentales et vers la Chine et le Japon, voyage qui pouvait durer des mois, entraînant une forte mortalité des équipages portugais à cause de la fatigue et du scorbut. Pour cela, les autorités portugaises décidèrent de faire venir les paysans portugais, cultiver la terre de ces îles atlantiques, ceci dans le but de faire nourrir les marins d'une nourriture fraîche qui limiterait le scorbut. Mais ces portugais mourraient en grand nombre à cause du climat équatorial sur les côtes africaines. Par contre, les Africains habitués à ce climat supportaient bien mieux de travailler dans de telles conditions. D'où l'idée des Portugais de faire venir du continent africain des esclaves pour travailler la terre de ces îles. Ce fut le début de l'esclavage des africains par les Européens<sup>47</sup>.

En somme, il apparaît que les premiers Européens à se risquer sur les côtes atlantiques de l'Afrique furent les Portugais. Plusieurs porteurs y contribuèrent : ces mers étaient les leurs ; c'était de bons marins qui utilisaient les cartes et la boussole ; ils avaient de bons navires (les caravelles) ; le commerce était très dynamique ; l'Europe du nord venait dans les ports portugais s'approvisionner en produits méditerranéens tandis que les autres royaumes européens étaient plus occupés à se faire la guerre.

---

<sup>45</sup> Benot, la modernité de l'esclavage, p. 74.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> [https : //fr.wikipedia.org/wiki/commerce triangulaire](https://fr.wikipedia.org/wiki/commerce_triangulaire). Consulté le 11 avril 2016.

## 2- En Amérique

Le début de la traite d'esclaves vers les Amériques commença le 22 janvier 1510, quand le roi Ferdinand donna la permission d'envoyer cinquante esclaves sur Hispaniola pour l'exploitation des mines<sup>48</sup>. Mais avant cette date, en 1502, la traite des esclaves part de l'Espagne aux Amériques dans la mesure où en cette période on a noté un débarquement des noirs venus d'Europe pour l'ex-Haïti.

Premières indices officielles du passage de la traite à partir d'Espagne à la traite en provenance de l'Afrique sont fournis par une décision de Charles Quint de 1520, accordant un asiento pour le transport de 4 000 « nègres » d'Afrique à Hispaniola, à peu près au moment où s'ouvre une période de quelques cinquante ans de production sucrière, interrompue vers 1570<sup>49</sup>. En fait 2500 esclaves seront effectivement déportés par les bénéficiaires.

Quoi qu'il en soit, on peut considérer que c'est vers 1530 que la traite atlantique d'Afrique en Amérique débute vraiment et remplace le courant Espagne-Caraïbes, en direction soit des possessions espagnoles, soit du Brésil où le Portugal étend sa domination.

Au Nord-Est du Brésil, dans les capitaineries de Pernambouc et de Bahia, les premières plantations sucrières virent le jour sur le sol américain et dès lors, la demande en travail servile explosa. Les Portugais avaient alors à leur disposition les Indiens. Mais la présence de Bartolomé de Las Casas et d'autres dominicains finirent par rendre l'asservissement des Indiens illicite. De plus, l'épidémie de dysenterie associée à la grippe, avaient décimé la population indienne au Brésil dans les années 1560. Enfin les planteurs n'étaient pas satisfaits du travail des Indiens. Ceux-ci ne résistaient pas aux mauvais traitements qui leur étaient infligés et surtout aux épidémies. Pour toutes ces raisons, la demande d'esclaves noires du Brésil s'élevait à 15 000 en 1600. le

---

<sup>48</sup> Benot, la modernité de l'esclavage, p. 80.

<sup>49</sup> Ibid., p. 85.

quotidien de ces esclaves était très dur. Leur espérance de vie était d'environ dix ans. Il fallait donc sans cesse de nouveaux arrivages d'Angola et du Congo pour que le Brésil devienne le principal fournisseur en sucre de l'Europe.

Les planteurs de sucre espagnols du Venezuela et portugais du Brésil achetaient aussi des esclaves mais en quantité limitée, car le transport, par le système de l'asiento est le monopole des marchands hollandais, qui se limitent aux expéditions les plus rentables. Le sucre est encore cher sur le marché mondial, ce qui empêche sa commercialisation à grande échelle.

La donne changera quand le commerce triangulaire prendra son essor à partir de 1674. En cette année là, les Français et les Anglais commencèrent à disputer aux Hollandais le monopole du transport des esclaves de la côte Africaine vers les Amériques. Dès lors la traite des esclaves prend de l'ampleur et devient par la suite un commerce qui va relier trois continents : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique.

En 1674 avec l'arrivée des Français et des Anglais sur les côtes d'Afrique, le prix des esclaves va brutalement monter, entraînant le développement de nouveaux circuits d'approvisionnement à l'intérieur du continent, ce qui va affaiblir les sociétés africaines traditionnelles. L'arrivée des nouveaux esclaves aux Antilles fait parallèlement progresser la production du sucre et dès lors, le prix de cette denrée sur le marché mondial va baisser tout en favorisant sa consommation en Europe.

### **3- En Asie**

En 1495, l'amiral Christophe Colomb expédie six cent Indiens en Espagne pour être esclaves<sup>50</sup>. Les survivants qui débarquent à Cadix (car plus de la moitié sont morts dans la traversée) ne sont pas accueillis avec plaisir par la reine Isabelle qui ne veut pas d'esclaves et les envoie outre-mer. En 1503, un ordre

---

<sup>50</sup> Benot, la modernité de l'esclavage, p. 88.

royal renouvelé à Madrid demande une autre expédition d'esclaves<sup>51</sup> à Christoph Colomb. Mais du fait de leur trop grande liberté, les indiens déportés en Espagne refusent ou évitent de se convertir au christianisme et de fréquenter les chrétiens. Il en résulte qu'ils ne veulent pas travailler et qu'ils se livrent au vagabondage. Mais on réussit quand même à contraindre lesdits indiens à construire les maisons pour eux-mêmes et pour les Espagnols ; à recueillir l'or et les autres métaux. Pour cela, les chrétiens qui bénéficient de ces services seront contraints de payer un salaire que le gouvernement aura fixé, étant entendu qu'ils sont soumis à des obligations comme les hommes libres<sup>52</sup>.

En somme, on proteste que les Indiens n'étaient pas des esclaves, administrativement ils n'étaient pas classés sous cette rubrique. Mais cette position n'avait pas empêché de s'en servir comme s'ils étaient esclaves ni de les déporter en masse des autres îles voisines comme à Hispaniola.

Au cours de la préparation de son deuxième voyage, Colomb avait prévu de transférer à Hispaniola des artisans et ouvriers qualifiés d'Espagne, qui auraient eu à former et encadrer les Indiens destinés à exercer les métiers convenant à la colonisation : recherche et traitement de l'or, cultures nouvelles pour le ravitaillement des colons, réparation et fabrication nouvelles. Dans cette perspective, les Indiens doivent évidemment travailler selon ce que les Européens décident pour eux. Cela ne fonctionna pas. Colomb constata à son grand regret que les Européens ne travaillaient pas et que toute production dépendait finalement des Indiens.

### **III- LA DIMENSION CAMEROUNAISE DE L'ESCLAVAGE**

Plus que les autres pays de l'Afrique, le Cameroun a participé à la traite atlantique et à la traite transsaharienne. Ces deux traites ont eu des origines des déroulements et des conséquences au Cameroun. Mais après l'abolition de ces

---

<sup>51</sup> Ch. Colomb, *Œuvres complètes, la différence*, Paris, Gallimard, 1992, p. 587.

<sup>52</sup> M. Bataillon, *Las casas et la défense des Indiens*, Paris, Gallimard, 1971, pp. 59-60.



traites, les faits esclavagistes restent encore pratiques de nos jours dans certaines sociétés camerounaises. C'est le cas du travail des enfants, le mariage forcé et le cas des pratiques esclavagistes locales.

### **1- Le travail des enfants**

Au Cameroun, le travail des enfants est étroitement lié à la pauvreté que connaît le pays. Les études ont été faites dans les régions septentrionales et Est du pays. Ce sont là les régions les plus enclavées du territoire camerounais. La première enquête réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) sur le travail des enfants en 2007 donne les résultats suivants : sur 11.500 ménages et 17.500 enfants, on a environ 28% des enfants camerounais de 5 à 17 ans soumis au travail interdit. En milieu rural, 34% d'enfants sont victimes des travaux prohibés contre 13,5% dans les villes. Le rapport de cette enquête précise que la plupart des enfants qui travaillent ne sont pas rémunérés, leurs principaux secteurs d'activités sont l'agriculture, la pêche et la chasse, et le nombre d'heure hebdomadaire de travail monte pour certains enfant jusqu'à 42 heures. Un enfant de 15 ans rencontré dans la région de l'Est nous a révélé qu'il travaille tous les jours, de 6 heures à 18 heures sans rémunération, mais qu'il a deux repos par jour. La conséquence immédiate du travail des enfants est la non scolarisation.

Toutefois, le travail des enfants au Cameroun revêt un caractère délicat dans la mesure où les autorités camerounaises dans leur ensemble s'accordent à penser que le fait d'aider les parents dans les corvées domestiques ne saurait être assimilé au travail des enfants. Pourtant, un grand nombre d'enfants sont abusés par de longues heures de travail, parfois pour un salaire misérable. Ces enfants sont pour la plupart issus des familles pauvres. Ils travaillent parfois dans les gares routières comme chargeurs, on les retrouve à Douala et à Yaoundé. Dans la région de l'Ouest, les enfants sont employés dans le secteur agricole. Dans la région de l'Est, ils sont employés dans le secteur de la pêche et de la chasse. Dans la région du Nord, on les retrouve dans la garde des troupeaux, dans le

commerce à la sauvette. Toutes ces stratégies sont utilisées pour maintenir les enfants dans la servitude. Or, un enfant exploité constitue une menace pour le développement ainsi que pour la stabilité du pays. C'est dans cette optique que l'ancien ministre du travail et la sécurité sociale, Son Excellence Robert Nkili a dit : « *un enfant qu'on exploite est fatalement un danger pour son pays* » (3 février 2010, lors de l'atelier de présentation du rapport d'une étude sur le travail des enfants au Cameroun).

En définitive, nous voulons rappeler qu'un enfant qui a été déjà exploité a moins de chance que les autres pour réintégrer la société, devenir un citoyen à part entière et que le nombre de ces enfants au Cameroun est un sujet de préoccupation majeure.

## **2- Les pratiques esclavagistes locales**

Les sociétés de l'intérieur du Cameroun qui, comme de nombreuses civilisations à travers le monde, vivaient aussi de l'esclavage et du commerce des esclaves. Ainsi, nous avons étudié scrupuleusement tous les réseaux de traite qui existaient et qui se sont multipliés entre les terres intérieures et la côte d'une part et d'autre part nous avons démontré que l'esclavage était pratiqué à l'intérieur des sociétés africaines.

Pour ce qui est de l'esclavage au niveau des côtes camerounaises, il apparaît que Rio Del Rey Bimba, Douala et Campo constituaient des espaces majeurs du commerce transatlantique sur la côte du Cameroun actuel. Le territoire de Bimbria est situé dans la baie d'Ambas et correspond au département de Fako dans la région du Sud-ouest. Une étude sur l'histoire de l'esclavage à Bimbria montre que les habitants de cette région n'eurent pas recours à la procréation pour accroître le nombre d'esclave qu'ils vendaient aux Européens, qu'ils employaient à leur service ou qu'ils distribuaient à des amis mais qu'ils se

les procuraient dans l'arrière pays<sup>53</sup>. Selon les récits des premiers explorateurs et marchands européens, la région de Bimbia était si pauvre qu'elle était incapable de faire du commerce avec l'étranger<sup>54</sup>. Le commerce atlantique se développa dans cette région grâce aux esclaves que les Bimbians récupéraient dans l'arrière pays. Ces esclaves provenaient de tribus voisines de Bimbia. C'était des anciens criminels dont on se serait débarrassé s'il ne s'était pas présenté de marchands pour les acheter. En outre, dans la société des Grassfields bamiléké, la traite négrière se développa par le système du "Gnkap" tel qu'on le nomme dans l'histoire de l'esclavage de cette région. Celui-ci consistait pour le propriétaire d'une esclave de première génération à exploiter la progéniture féminine de son esclave à des fins financières et à perpétuité<sup>55</sup>.

Par ailleurs, l'esclavage était pratiqué à l'intérieur des sociétés africaines en dehors de la traite transatlantique. C'est le cas des pratiques esclavagistes et serviles dans les sociétés lignagères et forestières Beti.

Le terme "beti" s'applique au Ewondo, Béné et Mvélé se trouvant principalement dans et autour de la région et des localités de Yaoundé, Ngoumou et Mfou<sup>56</sup>. D'après les témoignages recueillis et des documents consultés, il ne fait aucun doute que l'esclavage apparait comme un phénomène connu tant dans sa pratique que dans sa représentation dans la société « beti »<sup>57</sup>. Ainsi, au rang des sources orales collectées Mballa Elanga du Village Nyomo PAR Afan Oyo et Désiré Elanga du village Nkol Okédé par Ngoumou affirment respectivement que l'esclavage a existé aussi bien dans leurs régions que dans leurs villages<sup>58</sup>. Boniface Ndzala Tongolo du village Essé est plus précis en disant que *la pratique esclavagiste a existé chez les Mvélé*. Tout comme Essindi

<sup>53</sup> E.S.D Fomin, "Slavery in Cameroon: case studies in slavery in selected centralized and non centralized polities", Thèse de doctorat, Département d'histoire de l'université de Yaoundé, 1985, pp 211-221.

<sup>54</sup> E.W. Ardener, « Documentary and linguistic evidence for the rise of the trading polities between Rio Del Rey and Cameroons 1500-1650 », in Lexis (éd) history and social anthropology, 1986, p.103.

<sup>55</sup> ESD Formin, "Slavery in Cameroon", p 174-178.

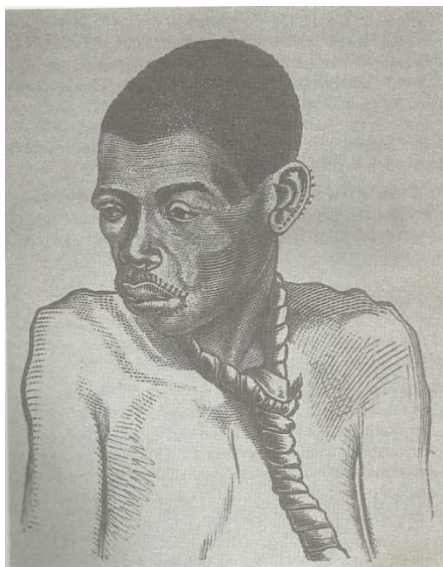
<sup>56</sup> Anonyme, *Cahier des Anneaux de la mémoire*, p. 89.

<sup>57</sup> Ibid, p. 98.

<sup>58</sup> Entretien avec Mballa Elanga, 72 ans, village Nyomo par Afan Oya, Déc. 2015.

Sylvestre du village Edjom par Endom dans le département du Nyong et Mfoumou région du centre, affirme être *surpris d'entendre dire qu'il n'y a eu d'esclavage chez nous*<sup>59</sup> : or pour ce dernier, il reconnaît avoir vu un esclave dans son village au nom de Ngoa Ebe, nom qui lui avait été donné par son maître Essindi Akono, chef supérieur des Mbidambani. Ce nom qu'il portait était un nouveau nom pour lui, car il rappelait les circonstances dans lesquelles cet esclave avait été acquis. Ngoa Ebe était un homme effroyablement laid, mais il se lavait tous les jours de bonne heure dans un petit ruisseau près de la maison de son maître. Après le bain il était blanchi au kaolin. Sa tête était toujours rasée pour signifier qu'on a acheté ses cheveux. Un morceau d'étoffe entourait ses hanches en un modèle barbare appelé « Obom ». Cet esclave avait six traits marqués par une barre de fer chaude sur l'épaule droite pour le distinguer des esclaves des autres maîtres. Il était utilisé dans des tâches telles que les travaux champêtres, l'élevage et le commerce. Certaines sources nous disent que cet esclave avait été exécuté à la mort de son maître pour continuer à le servir dans l'au-delà.

**Photo 6** : Esclave Ngoa Ebe (gravure anglaise du 19<sup>e</sup> siècle)



**Source** : Archive départementale Akonolinga  
ADA 1245

<sup>59</sup> Entretien avec Essindi Sylvestre, 74 ans, village Edjom par Endom, oct 2015.

Sur le plan linguistique, les termes tels que ôlo (singulier), bêlo (pluriel) désignent un esclave captif, tout comme Etuga (singulier), Bituga (pluriel) qui cataloguent une personne de condition servile, très souvent. Ce sont des servants amenés par les femmes de haut rang dans leurs foyers conjugaux<sup>60</sup>. De même que quelques proverbes beti enseignent sur l'existence de l'esclavage et du rapport maître-esclave chez les beti : *la lune croît chez les maîtres et s'efface chez les esclaves* ou *encoure aux maîtres la jouissance, aux esclaves la convoitise*<sup>61</sup>. Il semblerait même qu'un clan d'esclaves appelé « Mvog bêlo » avait existé ou existe encore selon Jean Messina dans la localité de Efo<sup>62</sup>. Aussi Laburthe-Tolra indique plus loin que les esclaves appartenaient à des catégories subalternes et que tout homme appartenant à cette classe est un *zozo mod*, « un homme de rien », de valeur nulle par opposition au *nnya-momvié* dont il dépend c'est-à-dire à un « homme-mère » (*nnya-modo*) « digne d'être obéi »<sup>63</sup>

En associant tous ces témoignages, il apparaît que des catégories de personnes regroupées de la manière subjective suivante étaient asservies ou pouvaient l'être : les captifs de guerre, Minkom (singulier : N'kom). Toutes les personnes interrogées sont unanimes à reconnaître que la guerre était un facteur majeur de l'asservissement chez les Beti. Elle est *un véritable catalyseur* de l'esclavage au sein de la société Beti. Ainsi distingue-t-on des conflits intercommunautaires notamment entre Beti et Bassa et intercommunautaires entre les Ewondo et les Etenga par exemple.

Dans les lamidats du Nord-Cameroun, l'esclavage fut un élément marquant des lamidats des foubés fondés au Cameroun septentrionale. Les foubés de l'Adamaoua se répartissent entre deux grandes familles : les Valbarbé (singulier : Bolao) et les Yillaga (singulier Yillagadjo)<sup>64</sup>. Le groupe de Vollarbé

<sup>60</sup> Anonyme, *Cahier des Anneaux de la mémoire*, p. 98.

<sup>61</sup> P. Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Sorbonne, Hatier, 1981, p.65.

<sup>62</sup> Entretien avec Jean Messina, 78 ans, Loua II par Efo, décembre 2015.

<sup>63</sup> Laburthe-Tolra *Les seigneurs de la forêt sur le passé historique*, p. 386.

<sup>64</sup> A. Mahamat, "Esclavage et servitude dans les abords sud du lac Tchad", Thèse de Doctorat en histoire, Université de Ngaoundéré, 2007-2008.

domina la partie de l'ouest et la zone nord de l'ancien Cameroun britannique, avec des centres importants tels que Sokoto, Yola Ngaoundéré, Gashiga Banyo et Kontcha. Le groupe Yillaga, quant à lui englobe les lamidats de Rey, Bindir, Tibati, Maroua, Garoua... Ce peuplement foulbé dans le Nord-Cameroun s'est consacré autour de trois grands centres Ngaoundéré, Garoua, Maroua.

L'organisation typique d'un lamidat rassemble d'un côté les hommes libres ou rimbé (singulier, idimo) principalement les foubés eux-mêmes, les musulmans qui habitent le lamidat (Arabes, Haoussa, Bornoussa) et les groupes vassaux soumis ; de l'autre côté, les esclaves ou matchoubé (singulier : matchoudo) issus des populations autochtones dont le pays a été conquis. Cette dualité a survécu à l'arrêt des razzias et des grandes campagnes de capture d'esclaves. Elle est restée un trait marquant des lamidats, puisqu'aujourd'hui encore on dit volontiers qu'un lamido sans esclave est simplement un ando (c'est-à-dire un chef de clan). Aujourd'hui encore, les lamido ne sortent en public qu'entourés de leurs serviteurs. Les palais des sultans et des lamibés se présentent comme les creusets de la servitude dans la partie septentrionale du Cameroun. Dans les sociétés des abords sud du lac Tchad, étudiées par Adam Mahamat, il en arrive à la conclusion que les cours des Lamibé sont des milieux où le problème de l'esclavage et de la servitude reste d'actualité<sup>65</sup>.

#### **IV- LA DIMENSION MÉMORIELLE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

La problématique de la mémoire de l'esclavage est devenue mondiale. Le phénomène de mémorialisation et de patrimonialisation de l'histoire et des représentations de l'esclavage date des années 1990 dans le débat public français haïtien et même mondiale. Dès lors, on considère la mémoire de l'esclavage comme un patrimoine.

L'écrivain français Paul Ricœur définit la mémoire comme étant d'abord un souvenir ; « *c'est une trace cognitive d'un événement passé, enraciné dans*

---

<sup>65</sup> Mahamat, *Esclavage et servitude dans les abords sud du lac Tchad*, pp. 81-128.

*les esprits et dans les cadres matériels qui favorisent la remémoration et la patrimonialisation* ». La patrimonialisation à son tour est « *le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles* ». Dès lors, la mémoire de l'esclavage devient un patrimoine puisqu'elle révèle des dimensions particulières (culturelles, sociales, politiques) des sociétés esclavagistes et des sociétés anciennement mises en esclavage qui la modèlent et la transmettent.

### **1- Les lieux de mémoire**

En France, la ville de Nantes a toujours été d'un pas en avance dans la mise en valeur des mémoires de l'esclavage, car Nantes fut la capitale incontestée de la traite négrière française entre le XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Elle est la première ville de France à avoir compris les enjeux. Sa démarche entre dans le cadre de l'histoire globale de la ville. Les gens originaires d'outre-mer portent toujours une attention particulière à Nantes. Elle est souvent appelée ville de la diversité. La prise en charge sociale, la manière d'accueillir les noirs en général explique cette attirance<sup>67</sup>.

À Bordeaux, exposer la mémoire de l'esclavage a commencé avec l'inauguration du Square Toussaint Louverture en juin 2005, sur la rive droite du quartier Bastide et la plaque apposée sur le quai des Chantrons, haut lieu de la traite négrière de cette ville. Tous les 10 mai, des associations culturelles et de défense de droits humains se réunissent dans cet espace pour solenniser cette reconnaissance<sup>68</sup>.

Pour parler du patrimoine de l'esclavage, nous pouvons noter la présence des ports négriers et des sites de l'esclavage pour constituer des musées. Ainsi, nous avons dans la ville de Bordeaux en France, quatre salles dédiées à la

---

<sup>66</sup> O. Petre-Grenouilleau, *Nantes au temps de la traite des noirs*, Paris, Hachette, 1998, pp. 13-17.

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> Ibid.

mémoire de l'esclavage au musée d'Aquitaine intitulées « Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, le commerce atlantique de l'esclavage ». Ces salles constituent un outil pour l'éducation et la conscientisation.

Le musée d'Aquitaine à Bordeaux est un espace à travers lequel les gens peuvent se rendre compte que cette ville est une ville créole. À ce niveau, l'histoire et la mémoire s'associent pour mettre en valeur les représentations de l'esclavage dans la société bordelaise à travers l'approche muséale. C'est à la fois une exposition mémorielle du fait qu'elle témoigne d'un crime contre l'humanité, l'esclavage. C'est aussi une exposition historique car elle explique, apporte une connaissance, facilite la compréhension et permet de se remémorer.

À Haïti dans la ville de Port-au-Prince, nous avons des lieux de mémoire de la traite tels que les vestiges des habitations coloniales et le Musée du Panthéon. Pour ce qui est des vestiges, on a constaté que les purgeries, les étuves, les cases des esclaves, les maisons des maîtres ont presque disparu sans laisser de traces. Seules quelques fortifications construites après l'indépendance restent encore debout pour dégager les valeurs mémorielles, architecturales et historiques du passé colonial esclavagiste, le musée historique et artistique créé par décret du 21 octobre 1982 dans le but de conserver et de transmettre le patrimoine historique et culturel. Ce musée a une salle d'exposition permanente dans laquelle sont exposés des objets qui rappellent le passé colonial esclavagiste.

## **2- Patrimoine et valorisation de la mémoire**

La valorisation du patrimoine de l'esclavage est un aspect prédominant dans le plan d'action du secteur touristique : les scientifiques, les historiens et les ethnologues se chargeront de cette pratique académique. Les instruments faisant partie du patrimoine mémoriel esclavagiste à valoriser sont :

- le code noir : c'est un instrument juridique du système colonial esclavagiste, qui comportait l'ensemble des dispositions réglementant



principalement la vie et le travail des esclaves noirs dans les colonies françaises d'Amérique.

- la cloche : elle rappelle la présence des esclaves dans les plantations et permet de remonter au temps de la colonisation française. Elle fut l'annonciatrice quotidienne de calvaires, de longues souffrances morales et physiques des esclaves. Elle organisait, rythmait la vie au quotidien. C'est-à-dire réclamer le silence, réunir et réveiller les esclaves, rythmer l'heure du travail et du repas. La cloche était aussi un instrument de libération, car c'était elle qui atténuait la douleur en mettant fin à la journée de travail, bien qu'elle fut souvent terminée pour quelques-uns et prolongée pour d'autres.

- les fers d'esclaves, qui étaient des instruments de châtement pour les esclaves paresseux et rebelles. Ce fer immortalise dans la mémoire collective haïtienne une situation comparée à un véritable fardeau.

- le tambour : c'était un outil de communication et de motivation. Il était doté d'une puissance de cohésion culturelle. Pour pallier l'interdiction qui leur aurait été faite d'utiliser les tambours sur les plantations, les esclaves avaient même donné naissance à une autre forme de tambour appelé tambour Maringoin ou Marengwen Pinga Zombi, qui est un art musical dont la partie principale se trouve sur terre en remplacement du tambour de forme conique. Ce tambour fait partie du patrimoine culturel, matériel et immatériel haïtien.

- la statue du « Marron inconnu » érigée dans le champ de Mars à Port-au-Prince, peut être interprétée entre autres comme l'espoir d'un lendemain meilleur, le triomphe de l'opprimé, le refus de l'injustice, le couronnement de la solidarité dans une société haïtienne qui doit dépasser certains blocages institutionnels et conflits d'acteurs politiques et économiques. Sans doute, le marronnage participe à la création et alimente encore la culture haïtienne.

Le « parc historique de la canne à sucre » demeure un lieu de mémoire ou l'émotion première s'installe au croisement de l'espace et des exposés. Son objectif premier est de relater la trajectoire de la canne à sucre, de l'époque

coloniale esclavagiste espagnole et française à l'époque haïtienne. Ainsi, il veut répondre aux multiples défis de l'éducation, de l'enseignement de l'histoire et de la mémoire, de la culture et de la valorisation du patrimoine. Il s'engage donc à donner aux Haïtiens une tranche de leur mémoire en se donnant pour mission la restitution. Dans ce parc, des objets de vestiges esclavagistes y sont exposés (cloche, chaudières, barriques, étuve, cheminées aqueduc, usine, locomotive) pour faciliter la transmission.

En somme, il apparaît que toutes ces initiatives constituent un atout important pour le tourisme culturel. Elles peuvent recréer chez les Haïtiens un sentiment d'appartenance à une même société ayant une même histoire. Dès lors, l'enseignement de la traite négrière dans les programmes scolaires camerounais doit subir une certaine amélioration en vue de conscientiser les futurs citoyens dans leur identité culturelle.

## **V- LES ATROCITÉS DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

L'esclavage a manqué le continent africain au fer rouge. Cette pratique contenait trois étapes importantes à savoir la capture qui se déroulait en Afrique, le voyage à travers les mers et les océans et la vente en Amérique. Mais avant cela nous allons d'abord présenter les sites de traite en Afrique.

### **1- Les sites de traite**

De nombreuses descriptions ethno-géographiques ont essayé de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, de délimiter avec précision les sites où se déroula la grande traite négrière en Afrique. Selon le mémoire nantais de 1760, on peut du Nord au Sud distinguer sept régions de traite en Afrique :

- du cap Blanc à la rivière de Sierra-Leone
- de la rivière de Sierra-Léone au cap des palmes
- du cap des palmes au cap des trois-pointes
- entre le cap des trois-pointes à la rivière Volta

- entre la rivière de Volta et Badagri
- entre le Benin et le cap Formosa au-dessous de la rivière Cameron
- du cap Formosa au Congo<sup>69</sup>.

En fait, la concurrence étrangère, les besoins croissants des Antilles, l'épuisement progressif des premiers marchés ont conduit les traitants à étendre leur trafic de plus en plus vers le Sud, dans les territoires de Loango et d'Angola. Les marchés se tiennent principalement dans les places de Louango, de Mafumba, de Malimbe et de Cambinde. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les captifs y sont conduits en abondance mais leur qualité est médiocre et les droits de place très élevés.

## **2- La capture et le voyage**

La majorité des esclaves sont capturés lors des guerres entre royaumes, certains perdaient leur liberté après une condamnation pour adultère, sorcellerie ou dettes. En cas de sécheresse ou d'épidémie, il arrivait aussi que les Africains désespérés se vendent, eux ou leurs enfants. Enfin, nombreux étaient ceux nés des esclaves.

L'esclavage est facilité par l'absence de sentiment d'appartenance à une même communauté africaine. La capture des esclaves se faisait par des razzias et les collectes guerrières. En voici l'une des techniques des razzias : après avoir encerclé un village en pleine nuit et éliminé les guetteurs, un meneur donnait le signal afin que ses complices allument leurs torches. Les villageois surpris dans leur sommeil étaient mis hors d'état de se défendre, des hommes et les femmes âgés massacrés, le reste était garrotté en vue du futur long trajet. Il arrivait que des fugitifs se réfugient dans la savane, à laquelle les trafiquants mettaient le feu pour les débusquer. Les pertes, estimées à environ 20% de personnes étaient inévitables<sup>70</sup>.

---

<sup>69</sup> G. Martin, *Histoire de l'esclavage dans les colonies française*, Paris, Gérard Monfort, Saint-Pierre de Salenne, 27800 Brionne, 1977, pp. 54-55.

<sup>70</sup> N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête d'histoire*, p. 126.

La plupart des récits décrivent les razzias comme des attaques-surprises : les villages sont observés par les assaillants et, dès que la population n'est plus sur ses gardes, les guerriers fondent sur les champs ou sur les puits où sont rassemblées les femmes, à moins qu'ils ne s'embusquent pour attaquer des individus isolés. Un tri immédiat est fait pour se débarrasser, en les tuant, des prises sans valeur, vieillards ou trop jeunes enfants qui retardaient aussi la fuite. Ainsi, les régions entières ont été dévastées et dépeuplées par es raids et les guerres esclavagistes.

Après la capture, les nègres sont vendus au niveau des côtes africaines aux négriers Européens. Quand les nègres sont achetés aux potentats noirs des côtes africaines, tous sont censés être des prisonniers de guerre vendus par leur capteur, qui disposaient ainsi d'une propriété de fait, dont le fondement est le droit de vainqueur. Dans l'intervalle qui s'écoule entre l'achat en Afrique et la vente aux Antilles, les nègres transportés se trouvent en la pleine possession de leurs acquéreurs européens, le code noir ne leur est pas encore applicable<sup>71</sup>. Ils sont sans statut juridique propre ; c'est une sorte de stade intermédiaire pendant lequel les droits de propriété sont en fait exercé par le capitaine, mais en droit appartiennent à l'amateur.

Avant le départ d'Afrique, le capitaine négrier commence à mettre en état le navire, l'équipage et la cargaison. Il radoube et nettoie sa coque, vérifie l'état des parcs et la solidité des fers et de la rambade. Le grand souci est de compléter la provision d'eau. D'Afrique en Amérique, le navire traverse toute la zone des calmes équatoriaux où il peut s'immobiliser parfois des semaines. Le manque d'eau serait la pire catastrophe ; il faut prévoir au moins une barrique par homme et l'effectif est en moyenne supérieur à 300 bouches. Il a aussi la charge du transport à bord du bois de chauffage pour alimenter la cuisson du « gruau » légumineuses sèches et de manioc qui sera la base uniforme de la nourriture des captifs. De l'autre côté, un autre capitaine fait compléter les vivres, tâche de se

---

<sup>71</sup> Martin, *Histoire de l'esclavage dans les colonies française*, p. 69.

procurer de la farine et des biscuits ; traite avec les indigènes de vivres frais et des volailles pour l'état-major et l'équipage ; de la farine de manioc et des vivres dits de rafraichissement : des cocos, de bananes et des citrons. Parfois même le jus de citron est en barils et de l'huile de palme. Les dernières denrées destinées à combattre le scorbut et les maladies de la peau.

Après cette mise en état du navire et de son ravitaillement, on passe à une revue sanitaire de tous : le chirurgien et ses aides visitent tous les captifs, tâchent de déceler les indices des maladies contagieuses dont ils pourraient porter les germes, au besoin en fait abandonne à terre quelques-uns peu transportables, qu'on tâche d'y vendre à moindre coût. C'est généralement en ce moment que sont manqués les captifs. L'opération se fait à l'estampe : c'est

une mince lame d'argent, portant la marque des armateurs ou du navire. Le sceau a un manche d'argent rivé dans une poigné de bois. L'opérateur le fait chauffer, frotte avec du suif la place de la chaire qu'il veut marquer, met dessus du papier graissé et applique la marque. La chair s'enfle et cause de la douleur. La lettre ou la marque parait en relief et ne s'effacera jamais<sup>72</sup>.

La place de la marque varie pour les nègres de la cargaison et ceux de la pacotille. Tantôt au épaules, tantôt aux cuisses, tantôt au « tétons ».

Après cette phase, le navire est prêt à lever l'ancre. Le capitaine signe et fait signer aux officiers majors le procès-verbal de départ dans lequel il mentionne le nombre de captif embarqué, détaillés en nègre et négresses, pièces d'Inde, négrillons et négrittes<sup>73</sup>. Cet acte comporte également un inventaire des vivres, et des marchandises. Enfin c'est à ce moment que l'état-major choisit, selon ses contrats d'engagement, les nègres de son port-permis.

D'Afrique en Amérique, les conditions de vie des captifs sont lamentables. Ils sont entassés à bord des négriers, dans des tonneaux de jauge brute en raison de trois (03) être humains par tonneau alors que la moyenne est de deux (02). Ainsi serré dans une cargaison qui était condamné à traverser toute

---

<sup>72</sup> Martin, *Histoire de l'esclavage dans les colonies française*, p. 74.

<sup>73</sup> Ibid.

la zone tropicale de l'Atlantique Nord ; était fatalement exposés à toutes les épidémies et à une très forte mortalité ; les soins d'hygiène n'étaient pas aussi négligés que l'on pourrait non plus l'imaginer a priori. Les prescriptions relatives aux lavages tiennent la première place : emplissage et entretien des bailles, toilette des hommes à grands seaux jetés sur le corps et les femmes près de petites bailles où elles prennent de l'eau à la main, se frottant les bras, la poitrine et enfin tout le corps peu à peu. Chaque jour, l'entrepôt doit être lui aussi lavé et frotté au faubert. L'état sanitaire est surveillé ; chaque matin, le chirurgien inspecte les bouches qu'il fait rincer à l'eau vinaigrée ; les jours de grande chaleur, il est distribué à chaque individu une cuillère d'huile de palme dont il doit se oindre le corps. Les hommes sont entièrement nus et les femmes ne reçoivent qu'un cache-sexe<sup>74</sup>. Les repas ont lieu à 8 heures et à 4 heures, chaque captif enchaîné reçoit du cambusier une écuelle de gruau, qu'il mange avec la cuillère en bois qu'une ficelle lui attache à la hanche. Mais les nègres ne reçoivent pas de vin. La durée du voyage varie, la moyenne est entre deux et trois mois.<sup>75</sup>

### **3- La vente des noirs**

Pendant ces tractions et l'accomplissement des diverses formalités officielles, la vente se préparait. Une nourriture plus substantielle et moins échauffante remettait en bon point ceux qui n'étaient que fatigués ; les plus atteints étaient hospitalisés dans une maison loué à cet effet. Aux approches immédiates de la vente, les courtiers et le capitaine ajoutaient à cette cure de repos et de grand air un véritable maquillage de leur sujet : onction d'huile de palme pour rendre à la peau son brillant de santé ; frottement des dents et des gencives avec des racines astringentes ; parfois une mixture de piment pilé et de

---

<sup>74</sup> Martin, *Histoire de l'esclavage dans les colonies française*, p. 76.

<sup>75</sup> Ibid, p. 77.

poudre de fusil, pour en aviver l'éclat ; exercices d'assouplissement, courses et saut<sup>76</sup>.

En même temps, le correspondant de l'amateur avait commencé sa publicité. Il avait fait afficher à divers endroits de la ville le prospectus détaillé de sa cargaison, et envoyé des émissaires aux planteurs trop éloignés pour être prévenus par les placards en louant quelques nègres libres pour ces courses à la campagne. À l'ordinaire, que la vente ait lieu à bord ou aux halles, les captifs sont présentés par petits groupes.

---

<sup>76</sup> Martin, *Histoire de l'esclavage dans les colonies française*, p. 77.

## **CHAPITRE III : PERSPECTIVES**



L'enseignement de la traite négrière en classe de 4<sup>e</sup> présente quelques limites, liées au titre et au contenu de la leçon. Dans cet enseignement, il apparaît que les études sont centrées sur la traite négrière transatlantique, or, bien avant l'arrivée des Européens, l'Afrique a connu plusieurs traite négrière à l'instar de la traite arabo-musulmane, qui a eu une grande ampleur et pour une durée plus longue. Il apparaît même que le phénomène de l'esclavage est un phénomène très ancien en Afrique. Face à ces limites, nous nous proposons dans cette partie de présenter quelques esquisses de solution en vue de l'amélioration de la qualité des enseignements sur la traite et l'esclavage en Afrique. Nos différentes solutions pourront aussi faire de l'enseignement de la traite négrière un enseignement pratique qui développe les consciences nationales.

## **I- CAPITALISER SUR LES ACQUIS ET LES CONNAISSANCES ACTUELLES SUR LA TRAITE ET L'ESCLAVAGE**

Au vue de ce qui précède, il ressort que la traite négrière et l'esclavage sont des pratiques anciennes en Afrique, la traite négrière a eu lieu au Cameroun et dès lors, les Africains réclament des réparations aux Occidentaux. Voici ce que nous proposons d'enseigner en classe de 4<sup>e</sup>.

### **LEÇON I : LES TRAITES NÉGRIÈRES ET L'ESCLAVAGE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

#### **Introduction**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Européens utilisent un phénomène ancien, la traite négrière, pour valoriser économiquement l'Amérique. Ils mettent en place le commerce triangulaire qui consiste à échanger des produits européens contre des esclaves en Afrique, puis de vendre ces esclaves en Amérique afin d'acheter des produits coloniaux qui permettent de réaliser des profits importants une fois vendus en Europe. Ce commerce triangulaire permet l'enrichissement des

Européens. Les esclaves traversent l'Atlantique et vivent dans des conditions extrêmement pénibles, beaucoup en meurent. Quelques voix s'élèvent pour dénoncer l'esclavage.

## **1- La mise en place du commerce triangulaire**

### **a) L'esclavage, un phénomène ancien**

L'esclavage existe depuis l'antiquité, mais prend son essor au XVIIIe siècle :

- Les Romains, les Égyptiens, les Carthaginois capturent et achètent des esclaves. Par exemple, Jules César, lors de la conquête de la Gaule, capture de nombreux Gaulois qui deviennent des esclaves.

- A partir du VIIe siècle, l'expansion musulmane stimule la traite négrière. Les marchands arabes et berbères achètent des esclaves noirs qui sont ensuite utilisés dans le monde arabe et jusqu'en Asie. On parle alors de la traite orientale.

- Au XVIIIe siècle, les Européens veulent valoriser les terres du continent américain. Ce continent manque de population et les Européens mettent en place la traite atlantique, dans le but d'importer des esclaves en Amérique.

### **b) La traite négrière**

La traite négrière est le commerce des esclaves noirs d'Afrique. La traite négrière se décompose en plusieurs traites :

- la traite orientale a été mise en place par les Arabes, les Juifs et les Ottomans du VIIe siècle au XXe siècle. Elle a fait plus de 17 millions de victimes.

- la traite intra-africaine concerne les esclaves africains qui restent en Afrique

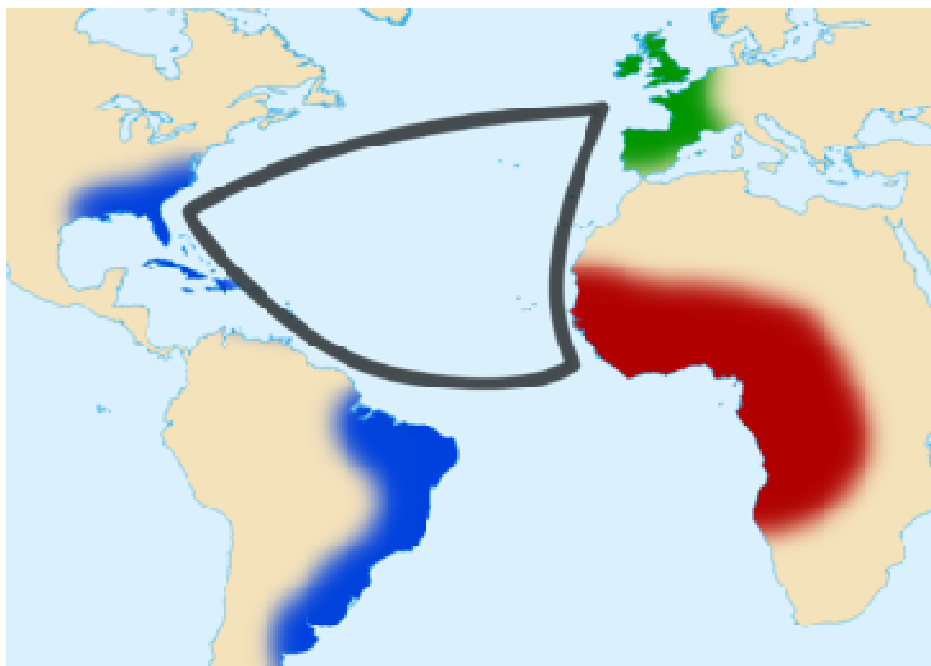
- la traite atlantique a été réalisée par les Européens et a fait plus de 12 millions de victimes en un siècle.

### c) Le Commerce triangulaire

La traite atlantique utilise des routes commerciales dont le tracé forme un triangle entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. À ce titre, on parle de commerce triangulaire :

- des navires européens, les bateaux négriers, partent d'Europe chargés de produits européens comme du textile, des fusils, de l'alcool, des bijoux, etc.
- en Afrique, ils échangent auprès des chefs locaux africains leurs produits européens contre des esclaves.
- les esclaves traversent ensuite l'océan Atlantique et sont vendus en Amérique.
- le gain réalisé par la vente des esclaves permet d'acheter des produits coloniaux : sucre, café, cacao, indigo, etc.
- ces produits sont ensuite transportés et vendus en Europe.
- les armateurs réalisent d'importants profits

**Schéma 3** : Schéma classique du commerce triangulaire entre l'Afrique, les Amériques et l'Europe.



**Source** : Anonyme, *L'Afrique et le monde*, Histoire 4<sup>e</sup>, p. 120.

## **2- Le sort des esclaves**

### **a) La réduction en esclavage et le transport des esclaves**

En Afrique, différents moyens permettent de réduire des personnes en esclavage :

- dans les guerres entre royaumes africains, les prisonniers deviennent des esclaves.
- Certaines condamnations pour dettes ou pour crimes peuvent avoir pour conséquence une réduction à l'esclavage.
- Les razzias, des attaques de guerriers dans des villages afin de capturer des esclaves, sont très fréquentes.
- Enfin, les enfants d'esclaves le deviennent automatiquement.

### **b) La traversée de l'Atlantique**

La traversée de l'Atlantique est très éprouvante pour les esclaves :

- le voyage dure plusieurs semaines.
- Les esclaves sont nus, allongés dans les calles.
- Ils ignorent le sort qui leur est réservé.
- Une attention est portée à leurs conditions sanitaires. Des chirurgiens sont embarqués afin de veiller à la santé des esclaves. L'objectif de ce suivi ne relève pas d'une logique de bienveillance, il s'agit d'éviter la mort des esclaves qui présentent un profit.
- Au total, plus de 12 millions d'esclaves ont traversé l'Atlantique.
- La mortalité pendant le trajet est d'environ 11%

### **c) La vie des esclaves en Amérique**

Les esclaves occupent environ 80% de la population en Amérique. Ils occupent différentes fonctions :

- les esclaves dans les mines doivent affronter des conditions extrêmement difficiles.

- les "nègres de jardin" sont utilisés dans les plantations (surtout les plantations de canne à sucre) dans lesquelles le travail est très éprouvant.

- enfin, les "nègres de case" sont des domestiques. Leurs conditions sont moins pénibles, mais ils restent tout de même dépendants de la volonté de leur maître.

- beaucoup d'esclaves meurent à cause des conditions de travail extrêmement pénibles.

- certains esclaves s'enfuient et vivent cachés dans les bois, on parle alors de marronnage.

- quelques esclaves sont affranchis.

Le code noir (1685) définit le statut des esclaves. Par certaines dispositions, ils sont considérés comme des hommes :

- l'esclave doit être baptisé et enterré.

- quelques dispositions obligent les maîtres des esclaves à les nourrir quotidiennement, à les vêtir. Il est interdit de séparer une femme de son enfant impubère. Les châtiments corporels trop violents sont interdits.

- dans la pratique, ces dispositions sont peu appliquées.

L'esclavage reste avant tout un bien "meuble" :

- il peut être vendu et transmis par héritage.

- il ne peut posséder de patrimoine et ne peut pas aller en justice.

- il subit des châtiments très violents, allant jusqu'à la mort, en cas de rébellion ou de fuite.

Le marronnage est le nom donné à la fuite d'un esclave en dehors de la propriété de son maître. Ces esclaves, appelés des Nègres marrons, vivent éloignés dans les forêts et les montagnes. Ces communautés, dont certaines existent encore de nos jours, ont transmis les modes de vie d'Afrique.

Exemple : les Bishinengue sont une communauté de Nègres marrons en Guyane et au Surinam.

### **3- Les conséquences de l'esclavage**

#### **a) Les conséquences économiques**

La traite atlantique permet l'enrichissement de ceux qui se livrent à ce commerce :

- Les chefs locaux africains qui livrent les esclaves aux Européens bénéficient des produits européens et deviennent plus puissants.

- Les chefs de plantations, ou colons, en Amérique, bénéficient d'une main-d'œuvre gratuite et les économies coloniales prospèrent par l'utilisation des esclaves.

- Les armateurs européens ainsi que les capitaines des négriers s'enrichissent grâce à ce commerce très lucratif.

- Cet enrichissement profite aux villes portuaires de l'Atlantique (Nantes, Bordeaux, Liverpool, etc.) dont l'activité commerciale augmente très fortement.

- Les États européens encouragent ce commerce en donnant des primes ou des monopoles à des compagnies commerciales.

#### **b) Conséquence sociale**

L'Afrique, quant à elle, est privée d'une partie importante de sa population, désorganisation des sociétés africaines, le sous-développement de l'Afrique.

#### **c) Les contestations de l'esclavage**

Plusieurs contestations de l'esclavage apparaissent au XVIII<sup>e</sup> siècle :

- Des révoltes d'esclaves ont lieu, mais elles sont durement réprimées.

- En 1791, les esclaves de la colonie française de Saint-Dominique (Haïti), sous la conduite de Toussaint Louverture, mènent une révolte et obtiennent leur liberté.

- les personnes qui dénoncent l'esclavage sont des abolitionnistes.

- Les lumières dénoncent l'esclavage, assimilé à une entrave aux "droits naturels" des hommes.
- La société des amis des Noirs est créée à Londres en 1787 puis à Paris.
- Il faut cependant attendre le XIXe siècle pour voir l'abolition définitive de l'esclavage, comme en France en 1848 sous l'action de Victor Schoelcher.

## **Conclusion**

La traite négrière et l'esclavage ont eu des conséquences positives en Amérique et Europe et des conséquences négatives en Afrique.

## **LEÇON 2 : LES TRAITES NÉGRIÈRES ET L'ESCLAVAGE AU CAMEROUN**

### **Introduction**

Le Cameroun à l'instar de la plupart des pays côtiers et africains, a connu le double phénomène de la traite négrière et de l'esclavage.

### **I- LES ORIGINES ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME**

#### **1- Les origines de l'esclavage**

L'esclavage au Cameroun tire ses origines des guerres tribales, des prisonniers de guerre, des condamnés à mort et la situation de dette.

En effet, les victimes des guerres tribales et les prisonniers de guerre étaient réduits en esclavage au Cameroun au XVIIIe siècle. Il y avait donc des esclaves de cases qui étaient utilisés dans les travaux domestiques, des champs destinés à travailler dans les plantations. Celui qui comptait le plus grand nombre d'esclaves était le roi lui-même.

#### **2- La mise en place du système**

Le Cameroun a connu plusieurs traites négrières que sont :

- la traite atlantique : celle-ci concerne les esclaves africains qui restent en Afrique. C'est une traite intra-africaine qui se déroulait entre les pays de la côte atlantique tel que le Cameroun, le Gabon et la Guinée espagnole.

- la traite transsaharienne qui s'est développé dans la partie septentrionale du Cameroun grâce à l'élargissement de l'empire Sokoto qui s'étendait jusqu'au plateau de l'Adamaoua. Ce dut un esclavage domestique.

- les pratiques esclavagistes locales à l'intérieur des sociétés camerounaises.

\* chez les "beti" il y a eut le phénomène de ôlo (singulier) Belo (pluriel). Etuga (singulier) bituga (pluriel). La zone du Mbam, qui se jette dans la rivière Sanaga qui serpente entre Yaoundé et Douala, fut un grand centre de collecte et de distribution des esclaves à destination de l'ouest, du littoral et des lamidats du Nord. Elle fut également un haut lieu d'utilisation des esclaves au plan domestique. Ainsi pour son usage interne, le pays banen (arrondissement de Ndikinimeki et Bokito) se pourvoyait en esclaves chez les Bafia voisin<sup>77</sup>

\* Au Nord Cameroun : chaque lamidat des nmbè (hommes libres) et des matchoubè (esclaves). Et un lamido sans esclaves est un *ardo* c'est-à-dire un chef de clan.

\* Dans la région des grassfield, les esclaves étaient employés au XIXe siècle dans le cadre des activités agricoles, domestiques, commerciales et militaires. Il y a eu des marchés d'esclaves appelé *shukreu* qui signifie en bamum (lieu où on vent les personnes).

## II- DÉROULEMENT DE LA TRAITE

### 1- Les sites de la traite au Cameroun

Les principaux sites de la traite négrière au Cameroun sont :

- Bimbia
- Rio del rey

---

<sup>77</sup> Anonyme, *Cahier des anneaux de la mémoire*, p. 247.



- l'estuaire du Wouri

Ce sont des ports de transit de la traite négrière au Cameroun.

## **2- Les circuits de vente**

Les Européens venaient sur les côtes camerounaises et se liaient d'amitié avec les chefs locaux. Ceux-ci partaient à l'intérieur du pays attraper les esclaves pour changer contre les produits européens.

- le marché de Foumban, dans lequel les Bamoun vendaient les esclaves aux Bamiléké.

- le port de Bimbia qui est un port de transit dans la traite négrière.

## **III- LES CONSÉQUENCES DE LA TRAITE AU CAMEROUN**

### **1- Au plan politique et économique**

- le non respect des droits de l'homme ;
- la création des syndicats ou des groupes anti-razzia ;
- l'affaiblissement de l'économie camerounaise
- l'enrichissement des chefs locaux.

### **2- Au plan social et culturel**

- le dépeuplement du Cameroun
- le sous-développement du Cameroun
- la perte de certaines traditions
- la désorganisation des sociétés au Cameroun

## **Conclusion**

La traite négrière et l'esclavage sont des fléaux néfastes qui ont ruinés le Cameroun pendant des siècles durant. Leur étude permet une prise de conscience en vue de lutter contre de futur asservissement de l'homme par l'homme.

## LEÇON III : LES RÉPARATIONS DE LA TRAITE NÉGRIÈRE ET DE L'ESCLAVAGE

### Introduction

L'esclavage est la réduction de l'être humain à une chose, un outil, ou une force de travail. Ce phénomène a existé en Afrique depuis le moyen-âge et a donné naissance au XVIIIe siècle à la traite négrière. Celle-ci est le commerce des noirs arrachés à leur famille d'Afrique et vendus en Amérique comme esclave.

### I- LA TRAITE ET ESCLAVAGE : CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

- C'est au Congrès de Vienne en 1815 que la traite négrière fut condamnée et ces diverses condamnations s'appliquent par la suite à la prohiber<sup>78</sup>.

- En 1865, l'esclavage est aboli aux États-Unis à la suite d'une terrible guerre civile « La guerre de sécession » avec la bataille de Gettysburg aux États-Unis (1861-1865)<sup>79</sup>.

- Le 10 mai 2001 que la France a reconnu que l'esclavage et la traite avaient été des crimes contre l'humanité<sup>80</sup>.

En effet, séduire un homme à l'esclavage c'est l'acheter, le vendre, le retenir dans la servitude. Ces éléments font de l'esclavage un crime contre l'humanité car dans ces conditions, on dépouille l'homme non seulement de toute propriété mobilière ou foncière, de la faculté d'en acquérir, de la propriété son temps, de ses forces, de tout ce que la nature lui a donné pour conserver sa vie ou satisfaire à ses besoins. À ce tort on joint celui d'enlever à l'esclave le droit de disposer de sa personne. Toute loi contraire aux droits d'un citoyen ou d'un étranger est une loi injuste car elle autorise la violence et elle est un

---

<sup>78</sup> CONDORCET, *Réflexion sur l'esclavage des nègres*, p. 75.

<sup>79</sup> Ibid.

<sup>80</sup> Ibid.

véritable crime. Et dès lors la morale exige que telles injustices soient réparées en prenant en compte les intérêts de celui qui a souffert de l'injustice, et cet intérêt peut demander dans la manière de la réparer des précautions qui entraînent des délais.

## **II- LES REVENDICATIONS DES AFRICAINS**

Les Africains victimes de la traite et de l'esclavage exigent des réparations aux Européens, aux Arabes et une compensation aux Africains.

### **1- Réparation par les Arabes**

Les Arabes ont participé à la traite transatlantique et pour cela ils doivent indemniser les Africains pour le tort causé à ceux-ci pendant cette triste période.

En effet, le trafic négrier a été véritablement inventé par les Arabes à partir du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, lorsque la conquête musulmane posa les bases d'un vaste empire, la main d'œuvre servile y devint importante. La traite des noirs n'est donc pas comme le disait F. Braudel « une invention diabolique de l'Europe ».

### **2- Réparation par les Européens et par les Africains**

Les Africains exigent des réparations envers les Européens qui étaient les piliers de la traite négrière. Ceux-ci venaient sur les côtes africaines s'approvisionner en esclaves qu'ils allaient vendre en Amérique.

De l'autre côté, il faut que les Africains eux-mêmes réparent le tort qu'ils ont causé à leurs frères. Ceux-ci sont eux-mêmes à l'origine de leur propre malheur dans la mesure où ce sont les Africains qui exerçaient les razzia dans leurs localités, ils attrapaient leurs frères et allaient les échanger contre la pacotille auprès des Européens qui les transportaient par la suite vers les Amériques. Il apparaît donc que les Africains réclament une compensation à leurs frères qui étaient des intermédiaires entre les Européens et eux.

## **Conclusion**

En somme, jusqu'à nos jours, des débats restent ouverts sur le droit à la réparation car certains estiment que le rappel du crime que fut en effet l'esclavage des Noirs aux Amériques devint une accusation contre des peuples ou des nations en bloc.

## **II- ADOPTER LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES NOUVELLES**

NAP : Nouvelle Approche Pédagogique

L'amélioration des enseignements sur la traite négrière nécessite l'adoption des approches pédagogiques autre que l'approche par objectif. Pour y parvenir, il est nécessaire de recycler régulièrement les enseignants.

### **1- Les journées pédagogiques**

Les journées pédagogiques constituent des occasions idéales de recyclage ou de formation continue permettant aux enseignants d'assimiler les principes de la nouvelle approche pédagogique. L'introduction de la NAP dans le système éducatif camerounais n'est pas le commun de tous les enseignants sur le terrain. La mise en application efficace de cette nouvelle approche dans nos classes de 4<sup>e</sup> n'est possible que par la multiplication des assises à caractère pédagogiques appelées journées pédagogiques. L'impact de ces journées pédagogiques sur l'assimilation de la NAP par les enseignants apporte un début de solution au problème que nous posons dans notre travail de recherche. L'enseignement dans ce travail montre que les journées pédagogiques constituent des occasions idéales. Dès lors, l'État se doit de mettre l'accent sur les journées pédagogiques en tant que moyen de reconversion des enseignants à la NAP. Il faut donc renforcer et intensifier les journées pédagogiques qui permettront aux Inspecteurs pédagogiques d'imprégner les enseignants à la NAP.

## **2- L'utilisation des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)**

Dans la perspective d'un regard réflexif sur les changements en cours, nous voudrions montrer à quel point l'acquisition des compétences numériques nécessite de penser assez fondamentalement l'apprentissage dans le domaine de la traite négrière et de l'esclavage. À ce niveau, nous proposons de traiter ce volet en laissant de côté la question rituelle « Que faire pour mieux apprendre avec les TIC ? », pour nous interroger sur la problématique qui nous paraît fondamentale : « Comment faire pour apprendre autrement avec les TIC dans le domaine de la traite négrière ? ».

L'utilisation des TIC dans l'apprentissage de la traite négrière est une nécessité qui s'impose dans la mesure où ce champ d'étude de l'histoire doit devenir une étude concrète, ou pratique où l'élève sera capable d'illustrer et d'identifier certains aspects de ce commerce honteux. Il ne suffit plus de réciter les cours sur la traite de bouche. Au lieu de se limiter dans la présentation des photos aux élèves, nous proposons de faire des projections cinématographiques en classe de 4<sup>e</sup>, en utilisant des vidéo projecteurs pour que l'élève assimile bien les connaissances sur la traite et l'esclavage. Pour cela, l'enseignant d'histoire-géographie du secondaire doit utiliser l'informatique d'abord pour médiatiser les enseignements et ensuite pour médiatiser les relations avec les élèves. L'ordinateur et l'internet doivent être utilisés ici pour permettre au professeur de produire des documents nécessaires à l'acquisition des savoirs, tels que les images, les textes, les tableaux, les graphiques, les exposés. La production de ces documents doit contribuer à la mise en place de la nouvelle approche par les compétences qui est en projet dans la classe de 4<sup>e</sup>. Le but étant ici de rendre la discipline beaucoup plus pratique que théorique. L'enseignant d'histoire-géographie doit associer les compétences numériques aux compétences disciplinaires. Ceci pour recentrer l'usage des TIC sur les questions d'ordre pédagogique et didactique que sur les approches techniques.

En outre, les TIC peuvent permettre d'ouvrir un site Internet spéciale ou « site esclavagiste » dans lequel on peut identifier l'itinéraire de la traite négrière, observer les monuments, les lieux de mémoire et les musées. Ceci permettra de légitimer l'apprentissage numérique dans la discipline histoire. Le professeur d'histoire-géographie ne va plus sélectionner des ressources dans d'autres sites Internet pour les didactiser ou les détourner de leur usage d'origine pour es adapter à ses besoins. Dès lors, on va intégrer la production des documents, des textes, des images ou des cartes numériques sur la notion de l'esclavage. De ce fait, l'apprentissage numérique pourrait répondre uniquement à une finalité sociale et professionnelle et les enseignants seront obligés d'utiliser les TIC par désir de participer à une évolution sociale d'ensemble. Dans le champ de la traite négrière et de l'esclavage, utiliser les TIC se résume à la liste d'outils et de méthode à savoir : ordinateur, logiciel, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger les textes, confectionner les cartes, et tout ceci peut contribuer à la mise en place de l'apprentissage par compétence qui n'a pas encore fait son entrée en classe de 4<sup>e</sup>.

En définitive, il apparaît que l'usage des TIC peut avoir un impact sur les modes d'apprentissage et qu'en retour ces dernières peuvent favoriser l'intégration des TIC.

### **III- VALORISATION DES PATRIMOINES LIÉS À LA TRAITE NÉGRIÈRE ET À L'ESCLAVAGE**

La traite négrière et l'esclavage ont généré de nombreux patrimoines qu'on peut valoriser sur les plans économiques, scientifiques, culturels avec des productions nouvelles.

## 1- Exploitation économique

### a) Le tourisme

Le patrimoine de la traite négrière peut générer des fonds dans le domaine touristique. Les musées peuvent être mis en valeur et constituer des espaces touristiques dans lesquels sont exposés les monuments et les objets d'art témoignant la traite négrière et l'esclavage. Ainsi, nous pouvons citer :

- le musée d'Aquitaine à Bordeaux, composé de quatre salles d'exposition dédiées à la mémoire de l'esclavage. Ce musée est intitulé « Bordeaux au XVIIIe siècle, le commerce atlantique et l'esclavage »<sup>81</sup>. Ce musée est un patrimoine esclavagiste qu'on peut valoriser dans le domaine touristique.

- le musée du panthéon national à Haïti, crée par le décret du 21 octobre 1982. Celui-ci a une salle principale d'exposition permanente dans laquelle sont exposés des objets qui rappellent le passé colonial esclavagiste. Ces objets sont : la cloche, moulin, chaudières, barrique étuve, aquaduc, locomotive, cheminée<sup>82</sup>.

### b) Exploitation des archives

À titre d'exemple, on peut citer plus précisément quelques-unes des acquisitions effectuées par les Archives départementales de la Charente-Maritime entre 2005 et 2010. Plusieurs centaines de lettres ont été ainsi achetées en vente aux archives à la Rochelle, représentant une partie de la correspondance échangée par la famille Garesché dont l'un des membres, Daniel Garesché, fut le principal armateur rochelais de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup>. Ces courriers mélangent informations personnelles et intimes, propositions commerciales, cours des marchandises, billets à ordre. Par leur nombre et leur contenu, ils nous montrent concrètement combien ces familles d'armateurs étaient au cœur du processus de la traite négrière et plus généralement des relations commerciales avec les colonies, en raison notamment de l'existence

---

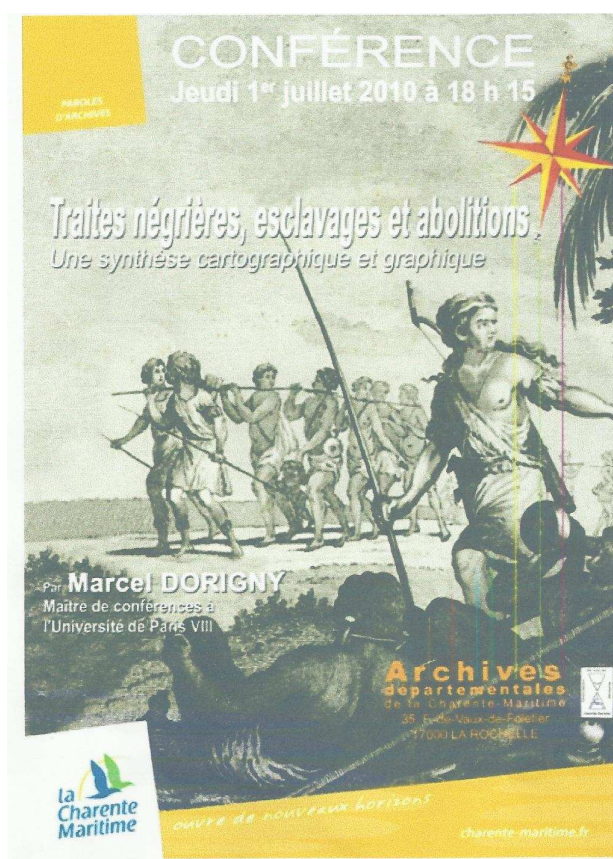
<sup>81</sup> V. Berjot, *Les patrimoines de la traite négrière et de l'esclavage*, Paris, La Découverte, 1995, p. 128.

<sup>82</sup> Ibid, p. 163.

<sup>83</sup> <https://insitu.revues.org/10221>, consulté le 16 avril 2016.

d'un réseau familial étendu. C'est le cas de la famille Garesché, originaire de la paroisse de Nieulle en Saintonge. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'activité de cette famille s'organise de manière assez caractéristique autour de quatre frères : Daniel Garesché, qui reprend les activités de son père comme amateur et demeure à la Rochelle, Pierre-Isaac, qui fonde en 1763 une société commerciale à Paort-au-Prince où il vit pendant quinze ans, Jean Garesché, associé à Pierre-Isaac puis demeuré à Saint-Domingue pour gérer ses intérêts dans différentes plantations, Pierre Garesché enfin, installé lui aussi à Saint-Domingue et qui reprend entre 1778 et 1783 la maison de commerce de ses deux frères. Entre eux et autour d'eux, une correspondance régulière permet de saisir un tissu étroit de relations fondées sur les liens familiaux et les affaires.

**Figure 1 :** Affiche de la conférence de Marcel Dorigny aux Archives départementales de la Charente-Maritime : Traites négrières, esclavages et abolitions, 1<sup>er</sup> juillet 2010.



Source : <https://insitu.revues.org/10221>.



## 2- Exploitation scientifique

### a) Les archives

Les journaux et les écrits de la traite négrière peuvent servir à la recherche et constituer des ressources documentaires. On peut avoir ainsi une médiathèque spéciale, contenant des archives servant à mieux comprendre et connaître le phénomène de l'esclavage et de la traite négrière<sup>84</sup>. Le rôle principal des archives est porté sur la numérisation et la mise en ligne des principales ressources sur la traite et l'esclavage. Ces archives peuvent aussi servir à démontrer que loin de se limiter aux seuls personnes directement impliquées dans les opérations de la traite, il irriguait aussi une franche partie de l'arrière-pays des ports négriers. Ces archives servent aussi à présenter toutes les typologies documentaires propres aux expéditions négrières telles que les traits d'engagement, rôles d'équipage, journaux de bord et de traite.

Mais les actions qui ont le plus mobilisé les équipes de nos établissements patrimoniaux, ce sont certainement les différentes expositions qui ont échelonné l'année 2010. Le Musée du Nouveau Monde, fidèle à son rôle de pionnier défini dans les années 1980, a donné le coup d'envoi le 10 mai, en proposant dans ses locaux de l'hôtel Fleuriau une exposition intitulée *être Noir en France au XVIIIe siècle (1685-1802)*. Organisée par Annick Notter, directrice des musées d'art et d'histoire de la Rochelle, l'exposition a bénéficié du commissariat scientifique d'Erick Noël et donc des derniers acquis de la recherche dans ce domaine. Un catalogue a été publié en complément de l'exposition<sup>85</sup>

---

<sup>84</sup> <https://insitu.revues.org/10221> consulté le 20 avril 2016.

<sup>85</sup> Ibid.

**Figure 2** : Affiche de l'exposition *Un commerce pour gens ordinaires ? La Rochelle et la traite négrière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Archives départementales de la Charente-Maritime, 10 mai-10 septembre 2010.



Source : <https://insitu.revues.org/10221>.





## **b) L'archéologie**

L'archéologie joue un rôle décisif dans la connaissance de l'histoire de l'esclavage. Elle sert à documenter les conditions de vie des esclaves, leurs habitats, les établissements où ils furent asservis qui sont déjà détruits mais qu'on peut reconstituer à base de l'archéologie. Elle permet de reconstituer les enclaves du marronnage, les rites d'inhumation, l'état sanitaire des défunts, leur âge, leur sexe... Cette science apporte des informations sans équivalent dans les archives écrites qui, lorsqu'elles existent, sont pour la plupart univoques. En étudiant culture matérielle des esclaves, l'archéologie contribue de façon décisive aux recherches sur l'esclavage colonial. Si les quartiers d'esclaves, les rues cases-nègres ont disparu, ils « survivent » dans le sol à l'état de structure archéologique dont l'étude est d'un grand intérêt historique. On peut faire des études sur des cimetières et avoir des informations remarquables sur les conditions d'inhumation des esclaves et sur les pathologies caractéristiques des populations asservies (carence, dégradation de la dentition, infection, maladies dégénératives...) <sup>86</sup>. Le marronnage est étudié aujourd'hui aux États-Unis, à Cuba, au Brésil grâce à l'archéologie <sup>87</sup>.

## **3- Exploitation culturelle**

Le patrimoine esclavagiste peut être valorisé sur le plan culturel avec des productions nouvelles.

### **a) Films documentaires et spectacles vivants**

La mémoire de l'esclavage peut être valorisée dans la projection des films documentaires liés à la traite et à l'esclavage pour faciliter l'enseignement de ce volet important de l'histoire de l'Afrique et de celle du monde. L'importance de la mémoire de l'esclavage ne doit pas se limiter dans l'univers des

---

<sup>86</sup> A. Delpuech, *Archéologie de l'esclavage colonial*, Paris, la Découverte, 2014, p. 272.

<sup>87</sup> Ibid.

établissements patrimoniaux, elle doit s'étendre dans les productions nouvelles et des spectacles vivants. Nous avons par exemple à la Rochelle une association dénommée « Memoria » créée en 2005, qui a proposé un parcours littéraire dans le centre de la Rochelle, intitulé *sur les traces de la traite négrière rochelaise*<sup>88</sup>. On peut projeter des films, des documentaires, des tables rondes sur l'esclavage et la traite en vue de rendre ce volet de l'histoire attractif captivant et pratique. C'est dans cette optique que Didier Roten a projeté en avant-première, dans les locaux de l'université de la Rochelle, un film intitulé *Vers la seconde abolition de l'esclavage dans les colonies françaises 1802-1848*<sup>89</sup>. Cette projection a été suivie d'un débat. La médiathèque Michel-Crépau a projeté de son côté *L'or noir*, un documentaire de Patrice Rotunier, qui a été lui aussi suivi d'un débat, afin d'associer le public et éviter autant que possible l'écueil du cloisonnement de toutes ces manifestations. La compagnie du Ballon a aussi organisé pendant une semaine au Musée d'histoire naturelle de la Rochelle, des représentations quotidiennes d'une pièce portant sur Hannah Crafts et la *Mémoire d'une esclave noire*<sup>90</sup>. Tout ceci montre que le patrimoine de la traite négrière peut être valorisé à travers des films documentaires et des spectacles vivants.

## **b) Les pratiques immatérielles**

langues, mots, paroles, chants, textes poétiques et littéraires, rites, jeux de mots, des pratiques créatives des personnes réduites en esclavage forgées dans la rencontre et le contact, elles ont enrichi le monde culturel, artistique et littéraire. Elles sont aujourd'hui des héritages vivants, des sources de créativité, de réinvention et d'inspiration. Elles disent l'exil, la mélancolie, le deuil, la joie et l'espoir. Elles parlent du désir inextinguible de liberté et d'égalité. C'est dans ce sillage que le chercheur Français Françoise Verges, a pour la troisième édition du colloque, organisé à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la

---

<sup>88</sup> <https://insitu.revues.org/10221>, consulté e 28 Avril 2016.

<sup>89</sup> Ibid.

<sup>90</sup> Ibid.

traite, de l'esclavage et de leur abolition, au musée du quai Branly, choisi d'explorer les pratiques dites « immatérielles », héritées des mondes de l'esclavage dans le domaine colonial français<sup>91</sup>. Ces pratiques toujours renouvelées, toujours vivantes, témoignent de la pluralité culturelle à l'œuvre en France. Ce colloque a pour objectif de présenter ces créations, leurs évolutions et la dynamique de leurs transformations sur des terres de l'ancien monde colonial français en croisant les regards des chevaliers et d'artistes.

---

<sup>91</sup> <http://www.quaibrantly.fr.>, consulté le 30 Avril 2016.

**CHAPITRE 4 : ENSEIGNEMENT ET ENSEIGNANT DE  
L'HISTOIRE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE**

Dans nos perspectives, il apparaît que l'enseignement de l'histoire de la traite négrière a subi plusieurs innovations. Pour accomplir ce travail en parfaite harmonie, il faut avoir des enseignants de qualité pour des enseignements de qualité.

## **I- LA QUALITÉ DES ENSEIGNEMENTS**

### **1- Pour un meilleur sens de l'histoire dans notre processus de formation**

Tout au long de notre analyse, nous avons montré que l'histoire de la traite négrière n'occupe pas vraiment la place qui est sienne dans le processus de formation scolaire au Cameroun. D'autres éléments devraient également être pris en compte dans l'optique de donner un meilleur sens de l'histoire dans le processus de formation, nous pouvons citer entre autres :

- le rôle de l'enseignement de la traite négrière dans le développement durable et le développement du capital humain au niveau national, ses objectifs et ses finalités à l'ère du savoir et dans un contexte de mondialisation.

- l'utilisation de l'histoire pour apporter des solutions aux besoins des élèves, des familles, de la communauté et de la société.

- l'élaboration des modèles qui répondent aux besoins spécifiques du Cameroun plutôt que de perpétuer un modèle de transmission de l'histoire hérité et imposée qui répondait probablement aux politiques de l'époque mais qui aujourd'hui qui ne convient plus.

- la révision des méthodes et techniques d'enseignement.

- l'instauration d'une journée nationale de la traite négrière.

Ces différents éléments mis en exergue vont donner un meilleur sens à l'histoire avec pour conséquence de permettre à la jeunesse camerounaise de développer des compétences pour participer, en citoyens éclairés au développement durable. Pour ce qui est de l'enseignement de l'histoire, le Ministère doit veiller à un nombre suffisant d'enseignants qualifiés non seulement pour accroître l'accès à l'histoire mais également pour assurer la



qualité des enseignements et de l'apprentissage. L'État doit prévoir des besoins en personnel enseignant à court, à moyen et à long terme. L'enseignant constitue un acteur clé dans la réussite de l'élève, il est convié à être un agent de changement et à faire preuve de créativité et d'innovation. Pour ce faire, il est essentiel de lui fournir la formation et les outils nécessaires afin de lui permettre de jouer son rôle de façon efficace.

## **2- Vers un enseignement plus pratique de l'histoire**

Le système enseignement-apprentissage de l'histoire au secondaire se doit d'être à la hauteur des nouveaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous pensons notamment à l'explosion des connaissances et au développement accéléré des technologies, ainsi qu'à la complexité de la vie en société. Une pression se fait également sentir du côté du marché du travail. Ce dernier est de plus en plus compétitif et ses besoins sont variés ; ce qui engendre une nécessité de transformation au sein de l'offre éducative au niveau de l'enseignement de l'histoire au secondaire.

L'enseignement de l'histoire doit désormais englober des compétences dites transversales, dont le travail d'équipe, la résolution des problèmes, la recherche d'informations et l'utilisation des TIC. En effet, comme le précise l'UNESCO, « la société attend de l'école qu'elle développe chez l'élève une nouvelle culture d'autonomie, d'esprit critique, d'adaptation au changement, d'indépendance et d'interdépendance » (UNESCO, 2005). L'enseignement de la traite négrière se doit de s'inscrire dans cette logique en faisant de l'histoire au secondaire une matière qui prépare l'élève à l'insertion dans la société. L'enseignement de l'histoire ne doit plus être un savoir livresque où l'enseignant dicte une leçon que les élèves recopient et l'apprennent par cœur. Cette méthode doit être dépassée aujourd'hui. Les témoignages recueillis lors de nos enquêtes de terrain indiquent que l'enseignement de l'histoire dans nos lycées et collèges s'apparente à la récitation. Or, l'enseignement de l'histoire doit passer de la théorie à la pratique. L'approche par compétence qui est mis en

place à petit pas dans le secondaire, nous laisse croire que l'histoire va devenir plus pratique que théorique<sup>92</sup>. Néanmoins, un certain nombre de résolutions doivent être prises pour accompagner l'approche par compétence, il s'agit de :

- réduire dans un premier temps la longueur des programmes, si possible les changer ;

- programmer régulièrement des projections, des travaux pratiques et dirigés ;

- intégrer les réalités du milieu dans les cours et effectuer des descentes archéologiques sur le terrain ;

- Utiliser les TIC ;

- visiter les lieux de mémoire ;

- promouvoir la recherche et doter les moyens techniques et financiers pour innover ;

- inculquer aux élèves l'amour pour les cours d'histoire, l'assiduité, les recherches personnelles et l'achat des livres ;

- actualiser les cours d'histoire. Par exemple, un cours d'histoire sur la traite négrière ne consiste pas seulement à raconter le déroulement et les conséquences de la traite, mais aussi à montrer aux élèves, futurs dirigeants que la traite n'est point une bonne chose. On parle de la « portée morale » d'un cours d'histoire.

En respectant toutes ses consignes liées à l'enseignement de l'histoire, la qualité de l'épreuve d'histoire va subir une transformation. L'épreuve d'histoire va permettre de vérifier les compétences des candidats et leur capacité à participer à la construction nationale.

---

<sup>92</sup> L'approche par compétence représente un mouvement qui est venu pour dépasser les différents critiques concernant la situation de l'apprenant dans le processus d'apprentissage. Contrairement à l'approche par objectif, l'approche par compétence vise plus loin, elle permet à l'élève d'accomplir certaines tâches fonctions ou certains travaux lors du processus enseignement. L'approche par compétence consiste alors à mettre l'accent sur la capacité de l'élève à utiliser concrètement ce qu'il a appris à l'école dans les tâches et les situations nouvelles et complexes partout où il se trouve.

## II- LA QUALITÉ DES ENSEIGNANTS

### 1- Vocation et formation

Les enseignements reçus par les élèves les aident non seulement à bien traiter l'épreuve d'histoire aux différents examens, mais aussi à mieux préparer leur insertion sociale. Or, cet enseignement souffre du travail des aventuriers dans le métier. Il s'agit de certains vacataires et de certains enseignants formés et non performants. Depuis plusieurs décennies, le système éducatif camerounais fait face à une catégorie de personnes qui enseignent l'histoire sans le respect des canons méthodologiques. Lors de nos enquêtes de terrain, nous avons remarqué que plusieurs enseignants vacataires parfois titulaires d'un diplôme autre qu'en histoire dispensent des cours d'histoire à l'aide des anciens cours collectés çà et là. C'est le cas d'une dame titulaire d'une maîtrise en Chimie qui donne les cours d'histoire dans plusieurs collèges de la ville de Yaoundé. C'est aussi le cas d'un monsieur titulaire d'une maîtrise en langue moderne française qui dispense les cours d'histoire dans un collège de la ville de Mbalmayo. Les exemples sont loin d'être exhaustifs.

Le phénomène de vacataire pose des problèmes dans la qualité des enseignements et des évaluations en histoire. Cela a un impact considérable sur la qualité des enseignements à savoir le non respect de la méthodologie, le jumelage des cours dit complémentaires. Sur tout autre plan, les programmes sont inachevés car ces derniers sont dispersés dans plusieurs établissements qu'ils appellent « champ » ou « ONG ».

On entend par qualité ce qui donne une certaine valeur. La qualité des enseignements renvoie à la valeur positive des enseignants. En ce qui concerne les enseignants d'histoire, ceux-ci devraient posséder des qualités requises pour transmettre des connaissances.

Cependant, ce caractère moral positif est de moins en moins visible chez les enseignants particulièrement ceux qui dispensent les cours d'histoire. Beaucoup de personnes se retrouvent de nos jours dans le métier non plus par

vocation, mais par « recherche d'un matricule ». C'est-à-dire qu'une fois enseignant, ces personnes ne se concentrent plus sur le métier. C'est à peine s'ils achèvent les programmes. C'est dans ce sillage que Théophile Moluh Adamou affirme que « les enseignants d'histoire-géographie-ECM ne se concentrent pas dans la préparation des cours et même la façon de dispenser ces cours n'est pas prise au sérieux. Les cours sont mélangés de façons anarchiques, mal expliqués.

Il en est de même pour Manwe Martial qui pense qu'« il ya déjà beaucoup d'aventuriers dans notre métier. Cela traduit la mauvaise qualité des épreuves que nous avons aujourd'hui lorsque nous avons des piètres enseignants, on ne peut rien tirer de bon ». L'histoire pourtant est une discipline fondamentale qui mérite qu'on s'y intéresse véritablement. Malheureusement, les enseignants d'histoire par vocation sont rares. Nous constatons que l'amour du métier a disparu, beaucoup de personnes se sont égarées en devenant des enseignants, surtout des enseignants d'histoire. Cette discipline qui doit participer à la construction nationale du pays et lorsque nous avons de piètres enseignants, cela impacte sur les enseignements dispensés mais aussi sur la qualité des épreuves.

## **2- Le recyclage**

L'impact des journées pédagogiques sur l'assimilation de la NAP par les enseignants apporte un début de solution au problème que nous posons dans notre travail de recherche. L'enseignante, dans ce travail montre que les journées pédagogiques constituent des occasions idéales de recyclage ou de formation continue permettant aux enseignants d'assimiler les principes de la nouvelle approche pédagogique. La nouvelle approche pédagogique n'a pas encore pu être assimilée par les enseignants, et propose, après une enquête minutieusement menée auprès des acteurs, que l'État mette l'accent sur les journées pédagogiques en tant que moyen de reconversion des enseignants à la NAP. Ce travail se situe dans le sillon de la recherche que nous avons menée, en ce sens que nous avons cherché les raisons pour lesquelles les enseignants en général et

ceux d'histoire en particulier n'appliquent pas la NAP dans leurs enseignements. Le problème est dans leur absence de recyclage et suggère comme solution de renforcer et d'intensifier les journées pédagogiques qui permettront aux inspecteurs pédagogiques d'imprégner les enseignants à la NAP.

### **III- EVALUATION**

#### **1- Procédés d'évaluation**

En pédagogie, l'évaluation est la mesure à l'aide des critères déterminés des acquis des élèves et la valeur d'un enseignement (Larousse, 1968:1356). L'enseignement et l'évaluation « sont dans tout processus de formation, deux activités indissociables » (Ndono Michel, 2016). A ce titre, elle vise par les moyens scientifiques à apprécier avec objectivité les effets d'une action pédagogique. Il existe plusieurs normes d'évaluation parmi lesquelles celle qui nous intéresse en classe de 4<sup>e</sup> et l'évaluation formative. Cette dernière dans le processus d'enseignement a plusieurs finalités.

L'évaluation joue un rôle essentiel en fournissant des renseignements utiles pour guider l'enseignement, pour aider les élèves à atteindre les prochaines étapes et pour vérifier les progrès et les réalisations. Pour l'évaluation en classe, les enseignants sous la supervision des chefs d'établissements organisent les examens séquentiels. Pour cela, ils recourent à toutes sortes de stratégies et d'outils différents, et ils les adaptent de façon à ce qu'ils répondent au but prévu et aux besoins individuels des élèves. Ainsi, Chaque enseignant est libre de proposer une épreuve quelconque à ses élèves. A l'opposé de l'évaluation formative, nous avons l'évaluation sommative ou certificative, celle que nous étudions à travers l'épreuve aux examens du secondaire.

En somme, une évaluation certificative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Autrement dit, l'objet premier d'une évaluation certificative est qu'il réussisse. Elle a une

fonction administrative et sociale, contrairement à l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique.

## **2- Outils et techniques de correction**

L'épreuve d'histoire aux examens du secondaire nous permet de mesurer le rendement scolaire des élèves dans l'enseignement de l'histoire. Lorsque les examens sont standardisés, on parle de test. Il comporte les mêmes questions, les mêmes instructions et le même système de correction pour tous. Dans le cadre de notre travail, les outils renvoient à un élément utilisé comme moyen, comme instrument qui sert à effectuer un travail. Pour une bonne évaluation aux examens du secondaire, la communauté éducative dispose de plusieurs types d'outils parmi lesquels les textes qui définissent la nomenclature des épreuves d'histoire au premier et au second cycle et entre autres :

- L'effectivité de l'enseignement (on évalue ce que l'on a enseigné) ;
- Le niveau d'enseignement (classe) et des élèves (pour un souci de dosage des difficultés ;
- La recherche et la sélection des supports (textes, documents...) ;
- L'élaboration d'un corrigé type. Cet aspect est d'une utilité indéniable, car il permet d'apprécier le niveau de difficultés des sujets ou de l'épreuve et peut aboutir à une reformulation de certaines questions ou à la reconsidération du sujet.

Pour ce qui est de la correction des copies, elle doit se conformer à la réglementation officielle. A la différence des sciences exactes comme la mathématique, la correction du contenu des épreuves d'histoire au secondaire reste aléatoire et subjective. C'est pour y remédier que la correction ou la notation est harmonisée et encadrée. La notation en éducation, c'est lorsqu'on attribue selon un barème fixé une appréciation synthétique objective ou subjective. Elle traduit l'évaluation d'une performance ou d'une conduite, elle est une forme possible d'évaluation. Noter c'est se référer à une norme, à une

procédure de contrôle<sup>93</sup>. Ainsi, selon les types d'examens et les types d'épreuves, les corrections peuvent être aisées ou comporter des difficultés liées à la subjectivité des correcteurs.

---

<sup>93</sup> Delansheere, G., *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF, 1979,

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**



Parvenu au terme de ce travail, il était question de faire une analyse du contenu des enseignements sur la traite négrière : cas de la classe de 4<sup>e</sup> 1960-2015. Il ressort de cette analyse que l'enseignement de la traite est au programme de 4<sup>e</sup> depuis 1967. Cette étude a été instituée lors de l'institut pédagogique des pays africains et Malgache (IPAM). Depuis cette époque, cet enseignement est resté le même et se limite aux causes, déroulement, conséquences et abolition.

En effet, la problématique de notre étude consistait à dégager ce qu'il faut enseigner en classe de 4<sup>e</sup> concernant la traite négrière et l'esclavage et comment l'enseigner ? Toutefois dans nos recherches, nous avons découvert que le phénomène de l'esclavage dont on attribue la cause à la mise en valeur et à la découverte de l'Amérique, est un phénomène ancien qui existait déjà en Afrique avant l'arrivée des Européens. Et même avant cette période, l'Afrique a connu d'autres traites plus meurtrières que la traite transatlantique et plus longues à l'instar de la traite transsaharienne, la traite atlantique et la traite orientale. Pour donc répondre à notre problématique, nous avons proposé comme perspective, de modifier l'étude de la traite et de l'esclavage en classe de 4<sup>e</sup> en l'établissant sur trois leçons :

- les traites négrières et l'esclavage en Afrique au XVIII<sup>e</sup> siècle
- les traites négrières et l'esclavage au Cameroun
- les réparations de la traite négrière.

Cette deuxième leçon est nécessaire dans l'étude de la traite négrière car la traite est considérée par le législateur comme un crime contre l'humanité et qui dit crime dit réparation. C'est donc une leçon sans laquelle l'enseignement de la traite négrière restera toujours en suspens et inachevé. Cet enseignement doit partir du cadre théorique au cadre pratique, ceci par l'adoption des nouvelles approches pédagogiques et à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

En outre, l'éducation est reconnue comme un levier incontournable pour lutter contre la pauvreté et un moyen primordial pour favoriser le développement durable d'une nation ainsi que le renforcement de la cohésion sociale. Il est à noter qu'après l'enseignement, il faut évaluer et l'évaluation ne concerne pas uniquement les résultats scolaires des élèves, mais elle touche également la gestion des ressources, la pertinence des contenus du programme d'étude, la formation des enseignants pour ne citer que ceux-là. Dès lors, l'État doit veiller sur la qualité et la quantité des enseignants d'histoire-géographie dans nos lycées et collèges, ceci en s'appuyant sur la formation et le recyclage des enseignants pour la bonne éducation de nos enfants.

## **SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## I- SOURCES PRIMAIRES

### 1- Archives

ADA, 1245, Archives départementales d'Akonolinga, photo d'un esclave.

### 2- Sources orales

NOMS ET PRENOMS	AGE	FONCTION	LIEU ET DATE DE L'ENTRETIEN
ABE ABE Sylvie	42 ans	Inspecteur Coordonnateur des Sciences humaines	Ebolowa le 20 novembre 2015
ABWA Daniel	59 ans	Président des historiens du Cameroun	Yaoundé (UYI) le 27 novembre 2015
AKOULZE Ludovic	28 ans	Enseignant	Ebolowa le 20 janvier 2016
AWOULA Jean Marc	54 ans	Inspecteur de Pédagogie Nationale (I.P.N.) d'histoire	Yaoundé à l'Inspection générale des enseignements le 21 avril 2015
BEYEGUE Théophile	59 ans	Inspecteur de pédagogie régionale de géographie	Ebolowa le 10 juin 2015
EKOTO Henri	93 ans	Enseignant retraité	Akonolinga le 02 décembre 2015
ELANGA MBALLA	72 ans	Notable	Nyomo le 20 décembre 2015
ESSINDI Sylvestre	73 ans	Retraité	Edjom le 15 octobre 2015
MESSINA Jean	81 ans	Notable	Efok le 13 décembre 2015
OYEBE Sébastien	63 ans	Inspecteur Coordonnateur des sciences humaines retraité	Mbalmayo le 11 janvier 2016
SEHOU AMADOU	42 ans	Enseignant	Yaoundé le 29 mars 2016

### 3- Thèses et mémoires

Fomin Efuenkeng Stephen, Slavery in Cameroon: case studies in slavery in selected centralized and non-centralized polities, a thesis submitted for the decree of "Doctorat de troisième cycle" of the University of Yaoundé, 1984.

Fognoua Nathalie et autres, l'épreuve d'histoire aux examens du secondaire: inventaire et analyse critique (1996-2011) DiPES II ENS Maroua, 2013.

Ngri Walter Achombong, Slavery and slave dealing among the osttie people of Njikwa subdivision (North West region) Ca XIXthe-XXth century, Memoir of a master degree in History.

Sehou Ahmadou, "Islam, Esclavage et Dynamique sociale dans le lamidat de Ngaoundéré 1832-1961", Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention de la maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 1998.

## II- LES SOURCES SECONDAIRES

### 1- Les ouvrages

Anonyme, *Cahier des anneaux de la mémoire d'Afrique centrale Atlantique* N°14, Nantes, 2011.

Anta Diop C., *Nation nègre et culture*, Paris, Présence africaine, 1954.

Ayuk Tabebot, J., *The Cameroon educational system*, Paris, Harmattan, 1981.

Baba Kake, J., *Combat pour l'histoire africaine*, Paris, Présence africaine, 1982.

Barnet, M., *Esclavage à Cuba*, Paris, Gallimard, Mesnil-Ivry, 1968.

Benot, Y., *La modernité de l'esclavage, essai sur la servitude au cœur du capitalisme*, Paris XIII<sup>e</sup>, La Découverte, 2003.

Combesque, M.A., *Esclavage aujourd'hui : entre guerre et misère*, Paris, Collection J'accuse... !, La ligne des droits de l'homme, 1994.

Condorcet, *Réflexion sur l'esclavage des nègres*, Paris, Flammarion, 2008.

De Tocqueville, A., *Sur l'esclavage*, Paris, Barzakh, ISBN 978-2 -7427-7788-4, 2008.

Etoga, E., *Sur les chemins du développement, essai d'histoire et faits économiques du Cameroun*, Yaoundé-Cameroun, 1971.

Fauquet, C., et Marie-Josée Thiel, *Les routes de l'esclavage, histoire d'un très grand « dérangement »* Paris, Henri PUF, 2004.

Ki-Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.

Meillassaux, C., *Anthropologie de l'esclavage. Le ventre de fer et d'argent*, Paris, PUF, 1986.

Petre-Grenouillaux, O., *L'argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme, développement*, Paris, PUF, 1972.

Quenum Alphonse, *Les églises chrétiennes et la traite atlantique du XVe au XIXe siècle*, Paris Boulevard Arago 75013, édition Karthala, 22-24, 1993.

Tidiane N'diaye, *Le génocide voilé, enquête d'histoire*, Paris, Gallimard, 2008.

Worgny, C., *Les esclavages du XVIe siècle à nos jours*, Paris, CRDP, 2008.

## 2- Articles de revue

Mveng Evina, E., "L'histoire du Cameroun dans l'enseignement secondaire », in *La recherche en histoire et l'enseignement en Afrique Centrale francophone*, Paris, PUF, 1996, pp. 370-371.

Tsafack, G., "L'enseignement secondaire au Cameroun", Yaoundé, Presse universitaire de Yaoundé, 2000, p. 13.

## 3- Webographie

Aloga, T., « L'enseignement au Cameroun », <http://www.memoire online.com>, 2009, consulté le 13 février 2016.

<https://insitu.revues.org/10221>, consulté le 03 avril 2016.

File:///poste9/Mes documents/Apprendre avec les Tice en histoire-g..., consulté le 15 avril 2016.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/C...>

File:///Poste9/Mes documents/Archéologie de l'esclavage colonial...

asehou@yahoo.fr.

## 4- Dictionnaires

*Dictionnaire Encyclopédique Universel*, Paris, Hachette/Edicef, 2002.

*Dictionnaire Universel*, 1968.

Littré, P. E., *Dictionnaire de la langue française*, tome 3, 2007.

## TABLE DE MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
ABSTRACT .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES .....	vii
REMERCIEMENTS .....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : UNIVERS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA TRAITE NÉGRIÈRE AU CAMEROUN .....	12
I- ANALYSE DES PROGRAMMES.....	13
1- Le programme de 1965.....	13
2- Le programme de 1967.....	15
3- Le programme de 1973.....	16
4- Programme de 1990.....	17
II- ETAT DES LIEUX.....	18
1- Définition.....	18
A- LES ORIGINES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE.....	19
1- La découverte et la mise en valeur de l'Amérique.....	19
2- La recherche du sucre par les Européens .....	19
3- La curiosité des Européens .....	20
B- MISE EN PLACE DU SYSTÈME ET SON ÉVOLUTION.....	20
1- Mise en place .....	20
2- Évolution.....	21
III- L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET LES CONSÉQUENCES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE.....	22
1- Le mouvement abolitionniste .....	22
a) La justification de la traite négrière.....	22
b) Le tournant.....	22
c) La lutte des Noirs.....	22
d) Les grandes étapes de l'abolition .....	23
2- Les conséquences de la traite négrière pour l'Afrique.....	24
a) Les conséquences démographiques.....	24
b) Les conséquences économiques et sociales .....	24
c) Les conséquences politiques.....	25

d) Le bilan de la traite .....	25
3- Les conséquences pour l'Europe et l'Amérique.....	26
a) L'Europe .....	26
b) L'Amérique .....	27
IV- ANALYSE DES MANUELS ET DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	
.....	29
1- Les manuels ou les ouvrages au programme .....	29
2- Les méthodes pédagogiques .....	31
CHAPITRE II : LES LIMITES DES ENSEIGNEMENTS .....	32
I- LA DIMENSION AFRICAINE DE L'ESCLAVAGE .....	33
1- Le servage .....	33
2- La traite atlantique .....	35
3- La traite Arabe .....	41
a) Origine .....	41
b) Déroulement de la traite Arabe.....	43
c) La résistance des Africains .....	46
4- La traite transsaharienne .....	48
II- LA DIMENSION GLOBALE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE :	
IMPLICATION DES AUTRES CONTINENTS .....	50
1- L'Europe .....	50
2- En Amérique.....	52
3- En Asie.....	53
III- LA DIMENSION CAMEROUNAISE DE L'ESCLAVAGE.....	54
1- Le travail des enfants .....	55
2- Les pratiques esclavagistes locales.....	56
IV- LA DIMENSION MÉMORIELLE DE LA TRAITE NÉGRIÈRE .....	60
1- Les lieux de mémoire.....	61
2- Patrimoine et valorisation de la mémoire .....	62
V- LES ATROCITÉS DE LA TRAITE NÉGRIÈRE .....	64
1- Les sites de traite .....	64
2- La capture et le voyage .....	65
3- La vente des noirs .....	68
CHAPITRE III : PERSPECTIVES .....	70
I- CAPITALISER SUR LES ACQUIS ET LES CONNAISSANCES	
ACTUELLES SUR LA TRAITE ET L'ESCLAVAGE.....	71
LEÇON I : LES TRAITES NÉGRIÈRES ET L'ESCLAVAGE AU XVIII <sup>E</sup>	
SIÈCLE .....	71



1- La mise en place du commerce triangulaire .....	72
a) L'esclavage, un phénomène ancien .....	72
b) La traite négrière.....	72
c) Le Commerce triangulaire .....	73
2- Le sort des esclaves .....	74
a) La réduction en esclavage et le transport des esclaves.....	74
b) La traversée de l'Atlantique .....	74
c) La vie des esclaves en Amérique.....	74
3- Les conséquences de l'esclavage.....	76
a) Les conséquences économiques .....	76
b) Conséquence sociale.....	76
c) Les contestations de l'esclavage.....	76
<b>LEÇON 2 : LES TRAITES NÉGRIFIÈRES ET L'ESCLAVAGE AU</b>	
<b>CAMEROUN .....</b>	<b>77</b>
<b>I- LES ORIGINES ET LA MISE EN PLACE DU SYSTÈME .....</b>	<b>77</b>
1- Les origines de l'esclavage.....	77
2- La mise en place du système .....	77
<b>II- DÉROULEMENT DE LA TRAITE.....</b>	<b>78</b>
1- Les sites de la traite au Cameroun .....	78
2- Les circuits de vente .....	79
<b>III- LES CONSÉQUENCES DE LA TRAITE AU CAMEROUN.....</b>	<b>79</b>
1- Au plan politique et économique.....	79
2- Au plan social et culturel.....	79
<b>LEÇON III : LES RÉPARATIONS DE LA TRAITE NÉGRIFIÈRE ET DE</b>	
<b>L'ESCLAVAGE .....</b>	<b>80</b>
<b>I- LA TRAITE ET ESCLAVAGE : CRIME CONTRE L'HUMANITÉ.....</b>	<b>80</b>
<b>II- LES REVENDICATIONS DES AFRICAINS.....</b>	<b>81</b>
1- Réparation par les Arabes.....	81
2- Réparation par les Européens et par les Africains.....	81
<b>II- ADOPTER LES APPROCHES PÉDAGOGIQUES NOUVELLES .....</b>	<b>82</b>
1- Les journées pédagogiques .....	82
2- L'utilisation des TIC (Technologie de l'Information et de la	
Communication).....	83
<b>III- VALORISATION DES PATRIMOINES LIÉS À LA TRAITE</b>	
<b>NÉGRIFIÈRE ET À L'ESCLAVAGE.....</b>	<b>84</b>
1- Exploitation économique.....	85
a) Le tourisme .....	85

b) Exploitation des archives.....	85
2- Exploitation scientifique.....	87
a) Les archives .....	87
b) L'archéologie.....	90
3- Exploitation culturelle .....	90
a) Films documentaires et spectacles vivants .....	90
b) Les pratiques immatérielles.....	91
CHAPITRE 4 : ENSEIGNEMENT ET ENSEIGNANT DE L'HISTOIRE DE LA TRAITE NÉGRIFIÈRE.....	93
I- LA QUALITÉ DES ENSEIGNEMENTS.....	94
1- Pour un meilleur sens de l'histoire dans notre processus de formation ...	94
2- Vers un enseignement plus pratique de l'histoire.....	95
II- LA QUALITÉ DES ENSEIGNANTS .....	97
1- Vocation et formation.....	97
2- Le recyclage.....	98
III- EVALUATION .....	99
1- Procédés d'évaluation.....	99
2- Outils et techniques de correction .....	100
CONCLUSION GÉNÉRALES .....	102
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	103
I- SOURCES PUBLIÉES.....	106
TABLE DE MATIÈRES.....	109
LISTE DES ANNEXES.....	

## **LISTE DES ANNEXES**

**ANNEXE 1 : PROGRAMME D'HISTOIRE, CLASSE DE 4<sup>e</sup>**

## **Classe de quatrième**

### **Le monde du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (22 leçons)**

#### **I- LES TRANSFORMATIONS DU MONDE AU XVII<sup>E</sup> ET AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES (13 leçons)**

##### **a- Les nouveaux rapports entre les continents (4 leçons)**

1- La traite négrière : origines, évolution et conséquences jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

2- Le commerce transsaharien et la traite négrière

3- Les relations entre l'Afrique et l'Europe : déplacements des routes commerciales. Les premiers comptoirs et les débuts du commerce triangulaire.

4- L'abolition de l'esclavage et les conséquences de la traite négrière.

##### **b- Les premiers contacts du Cameroun avec l'extérieur (4 leçons)**

1- Les premiers contacts de la partie septentrionale avec l'extérieur.

2- Les premiers Européens sur la côte : les Portugais, les Hollandais.

3- L'arrivée des premiers missionnaires

4- La pénétration européenne à l'intérieur du Cameroun et les réactions des populations autochtones

##### **c- Evolution des royaumes africains (5 leçons)**

1- L'Afrique occidentale : les royaumes Ashanti, de Oyo et du Bénin

2- L'Afrique centrale : les royaumes du Congo, de Loango et de l'Angola

3- L'Afrique méridionale et orientale : les royaumes d'Éthiopie, les Sultanats et les principautés côtières

4- L'Afrique septentrionale : le Maroc Alaouite, les Régences ottomanes

5- La formation des premiers royaumes malgaches et leurs évolution jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle

#### **II- LE MONDE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE (6 leçons)**

##### **La situation en Europe (3 leçons)**

1- L'évolution des pays européens : Angleterre, France, Espagne

2- L'essor technique, économique et culturel (exemple anglais et français)

3- La révolution industrielle et ses conséquences politiques, économiques et sociales.

b- Les ruptures d'équilibre et les réaménagements territoriaux en Afrique (3 leçons)

1- L'art africain

2- Les migrations des peuples et la formation des royaumes de l'intérieur (saharien, peul : OUSMAN DAN FODIO)

3- Les royaumes d'Afrique du Sud : Mfocamo, Chaka et l'expansion Zoulou.

III- LES BOULEVERSEMENTS EN AMÉRIQUE ET EN EUROPE (1774-1815) (3 leçons)

1- La première révolte contre le système colonial : l'indépendance des 13 colonies d'Amérique du Nord et ses répercussions

2- L'Europe et la révolution : de la guerre des rois à la guerre des nationalistes. Les théories révolutionnaires et leurs applications.

**Source** : Archives du MINESEC

**ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DES PROGRAMME AU  
CAMEROUN**